



Rapport d'activité 2014

www.agglo-montargoise.fr



Sommaire

L'édito du Président	3
Le Conseil communautaire et le bureau	4
L'organisation politique	6
Le travail des commissions	7
Les compétences de la Communauté	8
L'intérêt communautaire	9
Le Conseil de développement	9
Coopération décentralisée, Communication et Manifestations	10
Le Développement Economique et Touristique	11
La Politique de la ville et les affaires sociales	12
Le quartier intercommunal du Plateau Kennedy	13
Aménagement de l'espace - Logement	14
Développement durable et environnement	15
La Culture : Musée Girodet, Maison de la Forêt	16
La Culture : Médiathèque, Agorame et Evénements culturels	17
Le sport	18
Voirie et bâtiments	19
SIG, Systèmes d'informations et Marchés publics	20
La collecte et le traitement des ordures ménagères	21
L'eau potable	22
L'assainissement	23
Les transports urbains	24
L'accessibilité	25
Les moyens humains	26
L'organisation des services	27
Les comptes administratifs 2014 : Chiffres clés - Evolution des finances de l'AME	28
Les comptes administratifs 2014 : Grands équilibres - Soldes d'épargne	29
Le compte administratif 2014 : Les dépenses	30
Le compte administratif 2014 : Les recettes et la dette	31
Annexe 1 : les membres du Conseil communautaire au 31/12/2014	32
Annexe 2 : la composition des Commissions permanentes et obligatoires au 31/12/2014	33

L'édito du Président

J'ai le plaisir de vous présenter le Rapport annuel d'activité 2014 de la Communauté d'agglomération, le premier de la mandature 2014-2020. Il est marqué par une volonté : **l'action**.

Après l'installation des nouveaux Conseillers communautaires élus des 15 communes de l'AME, la Communauté d'agglomération a accentué ses actions avec notamment les attributions de fonds de concours aux communes, les aides économiques à l'installation de nouvelles entreprises et aux commerces ruraux et le soutien au Centre de Formation des Apprentis.

L'AME a attribué des aides pour la construction de logements sociaux et des aides aux associations dans le cadre de la politique de la ville. Elle intervient dans de nombreux domaines comme la gestion du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, la gestion de l'assainissement et de l'eau potable, l'aménagement des grandes voiries, l'adaptation des transports urbains, le développement de l'accessibilité. Dans le cadre du développement durable, l'AME a élaboré une plateforme locale de rénovation énergétique de l'habitat privé.

En matière de prévention et de sécurité, l'AME a prorogé son Contrat opérationnel de prévention et de sécurité et poursuivi les actions de la Police intercommunale, des Agents de tranquillité publique et des Médiateurs des transports. La construction de l'Espace Multi-services de l'AME et l'opération « Un été de proximité » ont permis de développer le lien social avec les familles et les jeunes.

L'AME gère de nombreux équipements comme l'aérodrome à Vimory, le Complexe sportif du Château-Blanc à Villemandeur, le Vélodrome à Montargis, les Etangs de Cepoy, les campings à Montargis et à Cepoy. Elle apporte son soutien aux actions de l'Office de tourisme intercommunal.

L'Agglomération a construit le boulodrome de Villemandeur, qui était très attendu par les passionnés de la pétanque et a permis l'accueil de deux étapes de l'épreuve cycliste internationale Route de France Féminine à Chalette-sur-Loing et à Paucourt.

Sur le plan culturel, la Maison de la Forêt à Paucourt a confirmé son succès, les spectacles programmés par l'AME ont eu une fréquentation à nouveau en hausse et les animations de la Médiathèque de l'AME ont été beaucoup plus nombreuses.

Ces quelques exemples montrent qu'en 2014, l'AME, en partenariat avec la Région Centre Val-de-Loire et le Conseil départemental du Loiret, a travaillé au développement de l'emploi et du bien être de ses habitants. Toutes ces actions se sont faites dans le cadre d'une recherche de mutualisation des services.



Bonne lecture !

Jean-Pierre DOOR
Président de la Communauté d'agglomération
Député-Maire de Montargis

Le Conseil communautaire et le bureau

Le Conseil communautaire doit se réunir au minimum 4 fois par an. Il a connu une activité soutenue puisqu'en 2014 il s'est réuni en 7 occasions en séance publique et a pris 361 délibérations dont 354 à l'unanimité. Six réunions du Conseil ont été précédées d'une réunion du Bureau, constitué du Président, du Premier Vice-président, des Vice-présidents et des Conseillers communautaires délégués. Chacune des communes y est représentée. Les projets de délibérations sont soumis préalablement aux Commissions concernées.

Les faits marquants de l'année 2014 ont été :

CONSEIL DU 19/02/2014

- ▶ Approbation des budgets primitifs 2014 (budget principal, budgets annexes assainissement, eau potable, ZA Grande Prairie à Chalette-sur-Loing, ZI Amilly, Ilot 19, Ilot 22).
- ▶ Reconnaissances d'intérêt communautaire : Exploitation des stands de tir à 25 et 50 m de Champfleuri à Montargis ; Extension du Pôle d'activités « du Bigot ».
- ▶ Prise de compétences statutaires : construction, aménagement et gestion de bâtiments pour l'accueil de services publics d'intérêt communautaire.
- ▶ Adoption du programme Energie-climat de l'AME et autorisation de déposer un dossier de demande de reconnaissance Cap Cit'ergie.
- ▶ Motion contre le projet de découpage cantonal.

CONSEIL D'INSTALLATION DU 18/04/2014

- ▶ Election du Président (article L5211-9 du Code Général des Collectivités Territoriales).
- ▶ Election des membres du Bureau communautaire, des commissions communautaires permanentes et obligatoires, des organismes extérieurs.
- ▶ Délégations de l'Assemblée au Président.

CONSEIL DU 15/05/2014

- ▶ Aides économiques en faveur de l'installation d'un bureau France Télévisions à Montargis, en faveur de la Société CEGEDIM-SRH à Amilly, en faveur de la Société REVIL à Pannes (Zone Arboria 1), en faveur de la Société NEYRAT à Pannes (Zone Arboria I).
- ▶ Autorisation à Monsieur le Président de signer l'avenant n° 2 au contrat de DSP pour l'exploitation du réseau des transports urbains de l'AME.

CONSEIL DU 26/06/2014

- ▶ Fixation du nombre de représentants du personnel et institution du paritarisme au sein du Comité Technique, création d'un CHSCT interne.
- ▶ Instauration d'un dispositif d'aides aux commerces ruraux et adoption du règlement.
- ▶ Enquête préalable à la déclaration d'utilité publique des périmètres de protection du champ captant d'eau potable de l'Aulnoy à Pannes : avis sur les conclusions du commissaire enquêteur.
- ▶ Approbation du projet de Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE).



CONSEIL DU 25/09/2014

- ▶ Règlement intérieur du Conseil communautaire de l'AME.
- ▶ Adhésion à la centrale d'achats APPROLYS et désignation des représentants de l'AME.
- ▶ Réalisation d'une thermographie aérienne : validation du cahier des charges et sollicitation d'une subvention à l'ADEME et au Conseil régional du Centre.
- ▶ Convention de partenariat AME-Pays Gâtinais pour l'élaboration et la mise en œuvre de la plateforme locale de rénovation énergétique de l'habitat privé sur le territoire du Plan Climat Energie Territorial (PCET).
 - ▶ Plan de Sauvegarde des Copropriétés du Plateau- Etude pré opérationnelle – Demande de subvention auprès de l'ADEME-Région Centre, de l'ANAH et du Conseil général du Loiret.
 - ▶ Autorisation à Monsieur le Président de signer le Contrat Global d'actions Loing en Gâtinais.

CONSEIL DU 20/11/2014

- ▶ Décisions modificatives budget général, budget annexe assainissement, budget eau potable.
- ▶ Approbation de la prorogation de deux ans du Contrat Opérationnel de Prévention et de Sécurité (C.O.P.S).
- ▶ Reconnaissance de l'intérêt communautaire du Projet sportif du RUGBY, dans le cadre de la politique sportive.
- ▶ OPAH (Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat) - Lancement et approbation de la convention entre l'AME, l'ANAH et le Conseil général du Loiret.

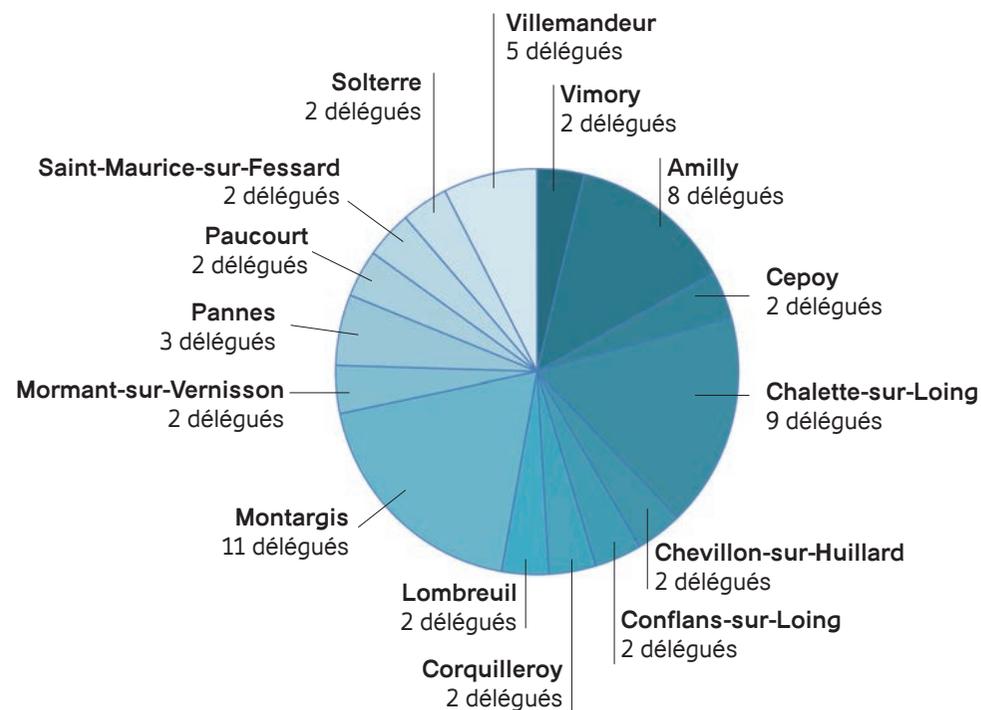
CONSEIL DU 18/12/2014

- ▶ Motion de soutien à l'action de l'AMF pour alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'Etat.
 - ▶ Décisions modificatives budget général, budget annexe assainissement, budget eau potable.
 - ▶ Lancement de l'élaboration d'un Plan de Déplacements Administration (PDA) AME-Ville de Montargis et recrutement d'un stagiaire en charge du projet.

- ▶ Plan Climat Energie Territorial AME/ Pays Gâtinais : adoption du plan de communication.
- ▶ Trame Verte et Bleue AME-Pays Gâtinais : adoption du programme d'actions.
- ▶ Plan de Sauvegarde des Copropriétés du Plateau – Etude pré opérationnelle – Demande de subvention auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations.



RÉPARTITION DES 56 DÉLÉGUÉS PAR COMMUNE AU 31/12/2014



L'organisation politique

15 communes : Amilly, Cepoy, Chalette-sur-Loing, Chevillon-sur-Huillard, Conflans-sur-Loing, Corquilleroy, Lombreuil, Montargis, Mormant-sur-Vernisson, Pannes, Paucourt, Saint-Maurice-sur-Fessard, Solterre, Villemandeur, Vimory

Conseil communautaire : 56 conseillers communautaires

Président : Jean-Pierre Door, Député-Maire de Montargis

Bureau Communautaire

Président : Jean-Pierre Door

1er Vice-Président : Gérard DUPATY

Vice-Présidents : Bernadette ABSOLU, René BEGUIN, Christian BOURILLON, Bernard DELAVEAU, Franck DEMAUMONT, Guy HAGHEBAERT, Dominique LAURENT, Gérard LELIEVRE, Eric PEPIN, Jean-Paul SCHOULEUR, Jean-Paul BILLAULT
Denise SERRANO, Frank SUPPLISSON

Conseillers communautaires délégués : Christian CHARPENTIER, Robert LETORT, Eric GODEY

17 commissions

Commission des finances

Frank SUPPLISSON

Commission des sports

Frank SUPPLISSON

Commission des affaires sociales

Franck DEMAUMONT

Commission environnement, développement durable, agenda 21

Denise SERRANO

Commission développement économique et touristique - formation - emploi

Guy HAGHEBAERT

Commission ruralité

Christian BOURILLON

Commission des travaux

Gérard DUPATY

Commission transports

Jean-Paul SCHOULEUR

Commission intercommunalité

Bernard DELAVEAU

Commission urbanisme

Gérard LELIEVRE

Commission logement

Dominique LAURENT

Commission des affaires culturelles

Bernadette ABSOLU

CHIFFRES CLÉS

64 000 habitants, 2è agglomération du Loiret

Amilly : 8 Conseillers communautaires
Cepoy : 2 Conseillers communautaires
Chalette/Loing : 9 Conseillers communautaires
Chevillon/Huillard : 2 Conseillers communautaires
Conflans/Loing : 2 Conseillers communautaires
Corquilleroy : 2 Conseillers communautaires
Lombreuil : 2 Conseillers communautaires
Montargis : 11 Conseillers communautaires
Mormant/Vernisson : 2 Conseillers communautaires
Pannes : 3 Conseillers communautaires
Paucourt : 2 Conseillers communautaires
St-Maurice/Fessard : 2 Conseillers communautaires
Solterre : 2 Conseillers communautaires
Villemandeur : 5 Conseillers communautaires
Vimory : 2 Conseillers communautaires

Commission permanente d'appel d'offres

Jean-Pierre Door ou Gérard DUPATY

Commission d'évaluation des transferts de charges

Commission de sécurité des établissements recevant du public

René BEGUIN

Commission d'accessibilité des établissements recevant du public et des personnes handicapées

René BEGUIN

Commission consultative pour les services publics locaux

Eric PEPIN

Délégation de services publics
Commission d'ouverture des plis

Jean-Pierre DOOR

Le travail des commissions

Les Commissions permanentes sont constituées de 19 membres. Chaque commune y est représentée.

Les communes d'Amilly, Chalette-sur-Loing, Montargis et Villemandeur disposent néanmoins chacune de 2 membres (cf. composition des Commissions en annexe).

En vertu de l'article L5211-40-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, les conseillers municipaux des communes membres peuvent aussi siéger au sein des commissions permanentes de l'AME.

Chaque Commission est supervisée par un Vice-Président. Il y a 16 Vice-présidents de Commissions désignés par le Conseil communautaire, la Commission permanente d'Appel d'Offres et la Commission de délégation de services publics étant présidées directement par le Président de la Communauté d'Agglomération ou son représentant.

La Commission locale d'évaluation des transferts de charges est une instance consultative qui a pour vocation de réaliser l'évaluation financière des transferts de compétences entre les Communes et la Communauté. Elle comporte au moins un membre de chaque commune.

Les décisions prises lors des Conseils communautaires sont préparées préalablement au sein des 18 Commissions spécialisées. Le travail des commissions a été encore très important en 2014 : (entre parenthèses le nombre de réunions tenues en 2014) : Développement économique et touristique (6), Ruralité (4), Finances (5), Intercommunalité (2), Travaux (6), Urbanisme (5), Logement (5), Transport (2), Affaires culturelles (5), Sports (5), Affaires sociales (2), Sécurité et accessibilité des établissements recevant du public (Sécurité : 79 visites et 32 études de dossier, Accessibilité : 2 visites et 63 études de dossier), Environnement, Développement durable et Agenda 21 (5), Services publics locaux (1), Accessibilité des personnes handicapées (1).



Les compétences de la Communauté

Conformément à la loi Chevènement (11/07/99), les communautés d'agglomération doivent exercer au minimum 4 compétences obligatoires et 3 compétences optionnelles (à choisir parmi 5) auxquelles elles peuvent ajouter des compétences facultatives. Dans ce cadre, la Communauté a choisi d'exercer des compétences assez larges notamment en matière d'urbanisme, de culture et de sport. Ses compétences sont les suivantes :

LES COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

- ▶ Développement économique (d'intérêt communautaire),
- ▶ Aménagement de l'espace (d'intérêt communautaire) et transports urbains,
- ▶ Politique de l'habitat et du logement (d'intérêt communautaire),
- ▶ Politique de la ville (d'intérêt communautaire).

LES COMPÉTENCES OPTIONNELLES RETENUES PAR LA COMMUNAUTÉ

- ▶ Voirie et parcs de stationnement (d'intérêt communautaire),
- ▶ Assainissement,
- ▶ Construction et gestion d'équipements culturels et sportifs (d'intérêt communautaire).

LES COMPÉTENCES FACULTATIVES

 sont particulièrement nombreuses

(la Communauté a repris notamment les compétences exercées antérieurement par le District)

- ▶ Protection de l'environnement d'intérêt communautaire, ramassage et traitement des ordures ménagères,
- ▶ Production, transport et stockage de l'eau potable,
- ▶ Politique touristique d'intérêt communautaire, politique culturelle d'intérêt communautaire, politique sportive d'intérêt communautaire, politique du contrat d'agglomération,
- ▶ Elaboration, suivi, révision des documents d'urbanisme, Plan Local d'Urbanisme, et exercice du droit de préemption,
- ▶ Institut Médico-Educatif, Office des retraités et personnes âgées de l'Agglomération Montargoise, Comité des œuvres sociales,
- ▶ Lutte contre l'illettrisme et lecture publique,
- ▶ Construction, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage,
- ▶ Défense incendie,
- ▶ Soutien aux actions de formation.

L'AME gère une police intercommunale sur quatre communes (Cepoy, Corquilleroy, Pannes, Paucourt).



L'intérêt communautaire

Reconnaître l'intérêt communautaire revient à définir les politiques, les actions et les équipements qui par leur contenu, leur objet stratégique, leur dimension financière ou leur rayonnement sur le territoire intercommunal doivent être gérés par la communauté, et donc lui être transférés. Il se détermine à la majorité des deux tiers des membres du Conseil communautaire. En 2014, le Conseil communautaire a reconnu d'intérêt communautaire :

- ▶ L'exploitation des stands de tir à 25 et 50 m de Champfleuri à Montargis
- ▶ L'extension du Pôle d'activités « du Bigot » à Corquilleroy

Le Conseil communautaire a également modifié ses statuts pour ajouter de nouvelles compétences :

- ▶ Construction, aménagement et gestion de bâtiments pour l'accueil de services publics d'intérêt communautaire ;
- ▶ Distribution de l'eau potable en plus de la production, du transport et du stockage ;
- ▶ Rivières et canaux.

La Communauté d'agglomération est composée de 15 communes membres. La nouvelle assemblée délibérante mise en place après le renouvellement général des conseils municipaux est dorénavant composée de 56 élus communautaires. Le Bureau communautaire est composé du Président, du premier vice-président, de 14 vice-présidents et de 3 conseillers communautaires délégués. Chaque commune est représentée au Bureau.



Le Conseil de développement

Ce Conseil, aux côtés des élus locaux, est un lieu privilégié de participation de la société civile à l'action publique de l'agglomération. Il est composé de représentants des milieux économiques, sociaux, culturels et associatifs. Il est consulté sur l'élaboration du projet d'agglomération et sur toute autre question relative à l'agglomération, notamment sur son aménagement et son développement appréciés en terme de développement durable.

Le Conseil de développement de l'AME s'est réuni à deux reprises au cours de l'année 2014. Il est composé de représentants de différents organismes, entreprises ou associations : Jeune Chambre Economique de Montargis, Centre des Jeunes Dirigeants, Dirigeants Commerciaux de France, Chambre d'agriculture du Loiret, Pôle Emploi, Maison de l'Emploi de l'Est du Loiret (MEEL), FAP, AGAFOR, Mission locale, CCIL, VNF, ADEL, Chambre des métiers et de l'Artisanat du Loiret, Lyonnaise des Eaux, Keolis Montargis, ORPADAM-CLIC, ALPEJ, Gâtinais nature, APAGEH, LogemLoiret, HAMOVAL, Syndicat du pays Giennois, Syndicat du Pays Gâtinais, Fédération des Unions commerciales, ONF, Comité départemental du tourisme, Comité régional du tourisme, Hot'Club, Musikair, APSAM, Tivolio, Ordre des experts-comptables.

Il a participé à la réalisation de l'Agenda 21, du Plan Climat Energie Territoriale (PCET). Il s'est activement impliqué dans la démarche initiée par le Conseil Régional dans les forums intitulés Ambitions 2020, bassin de vie de Montargis, préalable au futur Contrat Régional de Solidarité Territoriale (CRST).

Coopération décentralisée, Communication et Manifestations

LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

18 avril 2014 ► Visite de l'ambassadeur de Chine à Montargis.

LES PRINCIPALES MANIFESTATIONS

23 janvier 2014 ► Pose de la 1^{ère} pierre de la nouvelle usine de l'entreprise Innoation (groupe STO) au Pôle industriel de l'AME à Amilly,

24 janvier 2014 ► Cérémonie des vœux au personnel de l'AME à Chevillon-sur-Huillard,

18 avril 2014 ► Conseil communautaire d'installation des nouveaux élus,

25 avril 2014 ► Inauguration du boudrome de Villemandeur,

30 mai 2014 ► Inauguration du salon de la bande dessinée « Montargis coince la bulle »,

6 et 7 juin 2014 ► 17^{èmes} rencontres nationales de la construction paille à la maison Feuillette à Montargis,

19 juin 2014 ► Remise des labels éco-défis des artisans et commerçants au Tivoli,

11 juillet 2014 ► Inauguration de l'opération « un été de proximité » au lac de Montargis,

13 et 14 août 2014 ► Route de France féminine, arrivée à Chalette-sur-Loing et départ de Paucourt,

19 septembre 2014 ► Pose de la 1^{ère} pierre de l'éco quartier « Les rives du Solin ».

20 septembre 2014 ► Conférence « Girodet révélé par la lumière du multispectral » au Tivoli à Montargis,

20 septembre 2014 ► Inauguration de la Fête du quartier du Plateau dans le cadre du projet de rénovation urbaine,

25 septembre 2014 ► Présentation à la presse du nouveau site internet de l'AME,

27 novembre 2014 ► Soirée remerciements Route de France féminine à Vimory avec les Roues dans l'AME,

1er décembre 2014 ► Inauguration de l'Espace Multi-services de l'AME,

3 décembre 2014 ► Journal régional télévisé France 3 en direct de Montargis et inauguration de l'antenne France 3 à Montargis,

9 décembre 2014 ► Forum santé ARS dans le cadre du Contrat local de santé à Montargis.

PUBLICATIONS

► En 2014, l'AME a publié le rapport d'activité 2013 et 2 numéros du Journal de l'AME.

► L'AME communique également avec des insertions publicitaires (Rallye Gâtinais, Journal de la route de France féminine) et avec son site internet www.agglo-montargoise.fr



Le Développement Economique et Touristique

La Communauté exerce des missions importantes d'aménagement, d'extension, de promotion et de commercialisation des **zones d'activités industrielles**, commerciales ou artisanales d'intérêt communautaire.

Les services de l'AME ont ainsi travaillé sur 38 dossiers de projets de développement ou d'implantations nouvelles (soit - 5 % par rapport à 2013) avec un potentiel d'emplois de l'ordre de 377 emplois.

La pépinière d'entreprises (12 locaux) du parc d'activités de Chaumont, ouverte en septembre 2008 accueille des créateurs d'entreprises. Elle héberge aussi temporairement des entreprises opérant des chantiers sur la région ou des formations adaptées. 2014 a vu la livraison d'un bâtiment atelier attribué à un garage solidaire.



L'AME poursuit un partenariat étroit avec le **syndicat mixte Arboria** à Pannes pour l'industrialisation des Zones d'activités économique Arboria I et Arboria II.

En matière commerciale, l'AME déploie une activité diversifiée : suivi des dossiers FISAC (Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce).

L'AME est aussi très active **en matière d'insertion et d'emploi** avec notamment :

- ▶ Versement d'une subvention à la Mission Locale : 43 300 €, participation aux manifestations : Jobs d'été et forum de l'emploi (27 mars 2014), trophées de l'apprentissage (30/06/2014) ;
- ▶ Veille économique en collaboration avec la CCIL et Pôle Emploi ;
- ▶ Un partenariat avec la Maison de l'Emploi de l'Est Loiret (MEEL) : versement d'une subvention de 34 251 € ; information des entreprises sur les clauses d'insertion liées aux marchés pour le projet ANRU et suivi du respect de la clause d'insertion, suivi de l'évolution du chômage, participation au Pacte Emploi du Montargois, participation aux dossiers de revitalisation ou de reconversion ;
- ▶ Travail avec le CFA de l'Est du Loiret pour développer de nouvelles formations ;
- ▶ En matière d'insertion : une cellule de suivi des clauses d'insertion a permis depuis 2010 de réaliser 32 624 heures d'insertion ce qui a contribué à 95 personnes de retrouver un travail, dans le cadre de l'ANRU ; à cet effet, la cellule de suivi s'est réunie 6 fois.

Création d'une commission ruralité en 2013 avec pour principaux axes de travail :

- ▶ La définition des aides aux commerces ruraux,
- ▶ Le travail sur la filière Bois au sein du territoire



Sur le plan touristique, la contribution de l'AME à l'office du tourisme d'agglomération s'est élevée à 166 500 € en 2014 à laquelle s'ajoute le produit de la taxe de séjour (40 000 €). Les nuitées enregistrées ont augmenté sensiblement (+ 10,10 %) passant de 99 076 nuitées en 2013 à 109 087 nuitées en 2014.

L'AME gère également deux **campings communautaires** : le **camping de la Forêt** à Montargis (3 étoiles) dont l'activité a diminué sensiblement en 2014 (- 20 % de nuitées et de chiffre d'affaires) et le **camping des Rives du Loing** à Cepoy (2 étoiles) dont l'activité a également diminué (- 10 %).

Le taux d'occupation est de 20 % contre 28 % en 2013.

L'AME travaille aussi à la mise en attractivité de **2 grands équipements de loisirs** :

- ▶ **L'aérodrome de Vimory** : remise en état de piste, installation de l'association ULM Air Light, attribution de 2 nouvelles AOT (autorisation d'occupation temporaire),



- ▶ **Les plans d'eau de Cepoy** : mise en service d'un passage à gué pour permettre un accès facilité au site.



La Politique de la ville et les affaires sociales

Le Contrat Urbain de Cohésion Sociale de l'Agglomération Montargoise (CUCS) est le cadre de mise en œuvre de projets de développement social et urbain en faveur des habitants de quartiers en difficulté. Sont reconnus comme très prioritaires les quartiers suivants : « Les cités » à Montargis et « Kennedy/Château Blanc » à Chalette. Quatre autres quartiers de l'agglomération sont classés en priorité 2 et 3.

La dotation d'Etat attribuée au titre du CUCS s'élevait à 132 440 € pour actions validées, pour un coût total des projets de 1 019 170 €.

Pour sa part, l'AME a versé à ce titre des participations à hauteur de 139 202 €. Elle intervient, dans le cadre de crédits de droit commun, à concurrence de 147 259 €.

En 2013, l'AME avait validé son **Projet Territorial de Cohésion Sociale** (PTCS). Celui-ci comporte en particulier un volet santé avec la mise en place d'un Contrat local de Santé (CLS), en lien avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) et le Pays du Gâtinais. En fin 2014, l'AME a recruté un coordonnateur Santé.

En matière de **sécurité et de prévention**, la Communauté d'agglomération préside le conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance (CISPD). Cette instance de concertation mobilise les institutions publiques ou privées concernées par la lutte contre l'insécurité.

A travers son **Contrat Opérationnel de Prévention et de Sécurité** (COPS) renouvelé pour 2 années le 28 mars 2013, l'AME organise sous la supervision du CISPD, des réunions de travail des groupes thématiques et territoriaux. En novembre 2014, l'AME a prorogé de 2 ans le COPS.

La police intercommunale de l'AME intervient, dans le cadre d'une mutualisation, sur les communes rurales de Cepoy, Corquilleroy, Pannes et Paucourt soit un ressort de 9 800 habitants. Elle est installée à Cepoy. Elle compte 5 agents. Une convention de coordination entre l'AME et l'Etat définit les missions de chacun. Elle recueille des mains courantes (782 en 2014). Elle assure l'opération Opérations Tranquillité Vacances (OTV) représentant 468 demandes ; elle a procédé à la verbalisation de 450 automobilistes. Elle assure la sécurité des différentes manifestations communales.

Le dispositif « agents de tranquillité publique

» permet une prévention contre tous comportements déviants dans les quartiers en difficultés.

Par le moyen d'un fort partenariat et une forte formation des personnels en insertion (16), l'année 2014 a été marquée par :

- ▶ La mise en œuvre de « mesures de responsabilisation » : avec l'Education nationale : 7 jeunes pour 74 h et des « mesures de réparation » et stages de citoyenneté avec la PJJ : 16 jeunes pour 103 h ;
- ▶ La mission de 4 médiateurs transport sur des contrats « Emploi Avenir », sur le réseau AMELYS,
- ▶ L'accompagnement sur un projet d'insertion individuel pour chaque adulte relais,
- ▶ L'organisation de l'opération « été de proximité » déclinant des animations durant tous les jours de l'été de 17h à 20h : 8 394 entrées
- ▶ Diverses opérations comme « trier, c'est participer » sur le secteur de Chautemps et de l'EMA,
- ▶ La coordination de 2 groupes des cellules de veille éducative. (Montargis/Amilly et Chalette/Villemandeur).



L'aire d'accueil des gens du voyage située à Villemandeur a été ouverte en décembre 2007 et celle d'Amilly en septembre 2008. Elles comportent chacune 30 places de caravanes. La gestion de ces aires est déléguée à la société VAGO par délégation de service public.

En matière sociale, l'Agglomération Montargoise intervient en direction de divers publics notamment les personnes âgées par l'octroi d'une subvention à l'Office des Retraités et des Personnes Agées de l'Agglomération Montargoise (ORPADAM-CLIC) de 50 000 € en 2014. L'AME participe au financement du groupe d'entraide mutuelle (GEM'BOUGE) à travers l'association Chrysalide, qui lutte contre l'isolement et l'exclusion sociale des personnes en souffrance psychique (12 500 € en 2014). L'Agglomération Montargoise poursuit son engagement auprès de l'association Vaincre la Mucoviscidose (subvention de 2 850 €). L'AME subventionne également l'Association Montargoise d'Animation (AMA) à hauteur de 45 000 € et l'accueil de jour de Montargis pour 75 000 €.



Le quartier intercommunal du Plateau Kennedy

Dans le domaine de la **politique d'aménagement de l'espace** menée sur le quartier intercommunal du Plateau/Kennedy par la Communauté, en partenariat avec l'Etat (ANRU), les bailleurs sociaux, le Conseil régional et le Conseil départemental, le projet urbain de rénovation du Plateau-Kennedy rassemblant des financements à hauteur de 65,8 M €, a vu quasiment se terminer en 2014 sa phase opérationnelle. L'année 2014 a vu :

- ▶ La finition des travaux d'aménagements de voiries et d'espaces publics structurants du quartier du Plateau dans le cadre de la procédure ANRU : boulevard Kennedy nord, place Kennedy et îlot Ravel.
- ▶ La poursuite du projet de plan de sauvegarde pour les 3 copropriétés dégradées de la rue de la Pontonnerie.
- ▶ L'éco quartier des « rives du Solin » : réalisation des VRD de la 1ère tranche, démarrage de la construction de 25 logements collectifs et 9 individuels par Vallogis et commercialisation de 4 lots en accession à la propriété. La première pierre des futurs logements de l'éco quartier « les rives du Solin » a été posée le 19 septembre 2014.



- ▶ La poursuite de la réalisation des lotissements 19 et 22, boulevard Kennedy : pour l'îlot 19 : démarrage de la viabilisation et pour l'îlot 22 : commercialisation de 4 maisons individuelles et bail emphytéotique pour 16 logements.
- ▶ Dans le cadre de la reconstitution de l'offre locative ont été livrés les programmes suivants :
 - ▷ îlot 21 « Million »: sur Montargis : 18 logements par Logem Loiret,
 - ▷ lotissement de la Quenarde à Corquilleroy : 2 logements par Logem Loiret,
 - ▷ îlot 22 « Jaurés » : à Villemandeur : 14 logements par Vallogis.
- ▶ En terme d'animation, le moment fort a été la fête du Plateau le 20 septembre 2014. C'est une manifestation bien identifiée et très attendue par les habitants.

L'Équipement Multiservices de l'AME (EMA), qui s'ouvre sur la place Kennedy, a été mis en service le 1er juillet 2014. Il fonctionne sous la double responsabilité d'une chef de service de l'AME et d'une association, le PIMMS (Point d'Information, Médiation, Multi-Services). Cet équipement accueille 5 structures avec des locaux dédiés : la Mli (Mission locale pour l'insertion), le centre de planification, le PIMMS, la halte garderie et le siège social de l'AMA.



Aménagement de l'espace - Logement



L'action de l'Agglomération en matière d'**aménagement de l'espace** s'est traduite par les opérations suivantes :

- ▶ Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) a fait l'objet de 3 procédures : une modification importante du PLUI, une révision allégée pour la base de loisirs de Cepoy et une modification simplifiée sur le territoire de la ville de Chalette (lieu dit la garenne Malot),
- ▶ La mise au point de la procédure et du marché pour la révision générale du PLUI, valant PLH (Programme Local de l'Habitat) et PDU (Plan de Déplacement Urbain),
- ▶ Le service a traité 841 Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA) contre 820 en 2013, 755 en 2012, 877 en 2011 et 910 en 2010.

Pour le logement, l'activité de l'AME se déploie en conformité avec le Programme Local de l'Habitat (PLH).

- ▶ En 2014, l'AME a signé avec l'Etat et l'ANAH, la convention d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) et a recruté le cabinet chargé du suivi/animation.
- ▶ Des garanties d'emprunt ont été accordées (en très forte hausse) à hauteur de 7 666 608 € en 2014 contre 4 051 348 € en 2013, 1 736 889 € en 2012 et 9 743 654 € en 2011 pour la construction ou l'acquisition/amélioration de 170 logements.
- ▶ L'AME a accordé des aides forfaitaires aux bailleurs sociaux pour la création de logements sociaux : 2 000 € par logement pour le surcoût architectural et la mixité sociale et 500 € par logement de bonification pour les équipements réalisés en faveur des personnes âgées, soit pour 2014 un montant de 70 100 € (112 000 € en 2013) pour la réalisation de 65 logements.
- ▶ L'AME verse des participations de 43 283 € pour le dispositif Fonds Unifié du Logement et de 6 897 € pour l'ADIL du Loiret.

Développement durable et environnement

Le 6 juin 2013, l'AME a adopté à l'unanimité son **Agenda 21**, et son **Plan Climat Energie Territorial (PCET)** en collaboration avec le Pays Gâtinais.

Les premières déclinaisons de ce plan se sont mises en place :

- ▶ Opération Eco défis,



- ▶ Approbation d'une convention avec l'ADIL-EIE et le Pays Gâtinais pour l'animation et l'accompagnement des habitants sur les questions de maîtrise de l'énergie,
- ▶ Approbation de la convention pour la mise en œuvre de la plate forme de rénovation énergétique de l'habitat privé sur les territoires de l'AME et du pays Gâtinais. Cette plate forme est localisée à la maison Emile Feuillette, une construction en paille, siège social du Réseau Français de la Construction Paille (RFCP),
- ▶ Poursuite de l'étude sur la biodiversité préalable à la réalisation de la trame Verte et Bleue (TVB),

En décembre 2014, a été présenté devant le Conseil Communautaire le rapport sur la situation en matière de développement durable.



Plan climat énergie

Agglomération Montargoise - Pays Gâtinais

C'est tout bénéfice !

La Culture : Musée Girodet, Maison de la Forêt

MUSÉE GIRODET

L'année 2014 au musée Girodet (fermé pour cause de travaux) a été marquée :

- ▶ S'agissant du projet de réaménagement du musée, par la réattribution du marché de maîtrise d'œuvre et de la procédure de consultation des entreprises,
- ▶ L'ouverture le 1er février 2014, du « P'tit musée Girodet » au 35 rue Dorée à Montargis qui a présenté 7 expositions temporaires et a reçu la visite de 4 500 personnes,
- ▶ Par une présence originale et continue du musée hors de ses murs qui s'est déclinée par de nombreuses participations à diverses manifestations : forum de l'orientation, bourse touristique de Sully sur Loire, fête du Plateau, la nuit des musées, les journées du Patrimoine, des conférences à l'office du tourisme sur des œuvres.
- ▶ Le musée a poursuivi sa mission de restauration d'œuvres d'art parmi lesquelles la Vestale Tuccia du peintre Natoire et un Ecce Homo, peinture de l'école italienne et pièce majeure de la collection du musée ;
- ▶ Le musée a aussi poursuivi sa politique de prêts de nombreuses œuvres à des expositions dont le sommeil d'Endymion pour l'exposition « Masculin/ Masculin » au musée d'Orsay, puis au Munal de Mexico.
- ▶ Le musée poursuit également une forte et fructueuse collaboration avec la société des amis du musée Girodet.

**LE P'TIT
MUSÉE GIRODET**



MAISON DE LA FORÊT



La Maison de la Forêt sise à Paucourt, au cœur de la forêt domaniale de Montargis, constitue à la fois un espace d'exposition, de médiation et un laboratoire vivant et dynamique, orienté sur la faune et la flore de la forêt.

Cet espace a accueilli environ 6 000 visiteurs en 2014, dont 2 357 en individuels et 3 663 en groupes.

- ▶ Des animations et expositions se déploient sur toute l'année 2014 : la résidence de 10 artistes sur le thème de « chauve souris et esprits de la forêt », le sentier des chauves souris, la mise en place du forestobus qui propose une animation en lien avec les écoles qui le sollicitent sur la biodiversité forestière à partir d'un bus équipé d'outils de sensibilisation, spectacle nocturne en forêt, week-end champignons en octobre...
- ▶ La Maison de la Forêt participe à de nombreuses manifestations extérieures : bourse touristique de Sully sur Loire, journées du développement durable de Montargis, festival des parcs et jardins de Villemandeur, les olympiades des sciences à Château Renard...
- ▶ Elle développe un partenariat croissant avec les professionnels de la forêt, l'arboretum des Barres et la maison de la nature et de l'eau de Chalette. La Maison de la Forêt est labellisée par le ministère de l'Ecologie au titre de ses actions « biodiversité ». www.agglo-montargoise.fr/maisondelaforet.
- ▶ Une brigade verte a été expérimentée en 2011 en forêt de Montargis et a poursuivi son activité en 2014. Des équipes équestre et cycliste, sensibilisent et informent les promeneurs de la forêt sur le respect de l'environnement et sur les gestes éco-citoyens.

La Culture : Médiathèque, Agorame, et Evénements culturels

MÉDIATHÈQUE D'AGGLOMÉRATION

La médiathèque d'agglomération développe des espaces importants (4 000 m²) dédiés à l'accueil du public, à la consultation des ouvrages, à la conservation des fonds. En 2013, la médiathèque de l'AME avait accueilli dans ses locaux le service des archives municipales de la ville de Montargis.

Cette médiathèque a permis sur 223 jours d'ouverture de mettre à disposition du public (5 648 inscrits en 2014 et 4 298 en 2013) des ouvrages et documents papier, et les moyens audiovisuels utilisés aujourd'hui soit 214 638 prêts (243 466 prêts en 2013) pour l'année. 16 agents y travaillent. L'établissement a accueilli de nombreux publics jeunes notamment 90 (117 en 2013) classes primaires soit 2 590 élèves, des classes de collège, des centres de loisirs, service de l'emploi. La médiathèque a également organisé diverses animations : expositions, lectures, concerts, projections de films dans ses locaux et à l'extérieur.

Le 3 janvier 2014 est survenu un important sinistre en matière de dégâts des eaux qui a perturbé le fonctionnement de l'équipement pendant plusieurs semaines.

Cette politique de lecture publique menée par l'AME se développe également au sein du réseau des médiathèques appelé **AGORAME** (www.agorame.fr). Ce réseau permet de structurer pour toutes les communes de l'agglomération l'activité en termes de formation, maintenance, acquisitions, catalogage, et animations. Concrètement, il est très aisé d'emprunter des livres, des disques et des DVD avec une seule carte.



EVÉNEMENTS CULTURELS, RÉGIE DES SPECTACLES ET PROGRAMMATION

L'AME a proposé pour la saison 2014/2015 dénommée « **Sortir** », une nouvelle offre de 46 spectacles tous publics dont le festival jeune public, qui se sont concrétisés par 90 représentations dont 41 scolaires. La fréquentation a progressé sur la saison précédente pour atteindre 15 063 spectateurs (11 000 spectateurs la saison précédente). Les recettes de billetterie sont en hausse et atteignent 105 651 €. Cette programmation bénéficie du label « scènes régionales » et du soutien de la DRAC, de la région Centre et du Conseil général.

Le service a mené divers partenariats : en septembre 2014, l'AME a collaboré avec Culture O Centre et le festival Excentrique pour organiser la quatrième édition d'« **un jour sur le Plateau** » au cœur du quartier en rénovation urbaine ; le service a participé à la **première programmation estivale du camping** intercommunal de

Montargis et a contribué à l'accueil en résidence de la compagnie du théâtre de l'éveil pour la création du spectacle M. de Pourceaugnac pendant 2 semaines sur la scène du Tivoli.



L'AME continue de soutenir financièrement les actions menées par différentes associations partenaires à vocation culturelle avec lesquelles elle a signé une convention d'objectifs. Il s'agit principalement : pour le théâtre du Masque d'or (17 000 €), pour des activités d'animation, du Centre Henri Rouard (20 200 €), de l'APSAM (9 000 €). En 2014, l'Agglomération Montargoise a également voté une participation pour l'orchestre à l'école (15 000 €), pour « l'association de sauvegarde des remparts » (ASR) de Montargis (33 000 €), pour le Salon de la bande dessinée « Montargis coince la bulle » (12 000 €), pour l'association « Culture O Centre » (20 000 €) pour l'organisation des week-ends "Excentrique" dans le cadre de la Fête du Plateau.



Le sport



La politique sportive de la Communauté se développe principalement autour de trois équipements importants :

- ▶ **Le complexe sportif du Château Blanc** voué à la pratique des activités sportives des établissements d'enseignement notamment les lycées Durzy et Château Blanc et des associations (entraînements, compétitions) et par ailleurs à l'accueil de nombreuses animations sportives et culturelles : concerts, galas, forums, expositions, tournois.
- ▶ **Le vélodrome de la Forêt** au sein duquel diverses manifestations cyclistes ont été organisées notamment des nocturnes sur piste.
- ▶ **Le plan d'eau de Cepoy** qui compte 80 ha d'étangs, de cheminements et d'espaces de loisirs.

Les activités sportives reconnues d'intérêt communautaire ont bénéficié des subventions de fonctionnement, à savoir : AME Basket 17 000 €, AM.HandA éducation 18 000 €, ACCLAME 7 000 € (cyclisme). L'association CESAME (escrime) a été subventionnée à hauteur de 12 500 €. S'y ajoutent 5 000 € pour les échecs dans l'AME et 8 000 € pour la DREAM (rugby).

La politique sportive communautaire s'est élargie d'un volet supplémentaire d'aide à la performance : 15 000 € pour le Guidon Châlettois pour son équipe évoluant en Division Nationale, 15 000 € à la section gymnastique du Cercle Pasteur et 4 000 € évoluant dans le TOP 14 et 1 500 € pour une escrimeuse d'ADEM à titre individuel.

L'année 2014 a apporté un soutien de 17 000 € aux Roues dans l'AME pour l'étape dans l'AME de la route de France féminine 2014. S'y ajoutent les subventions pour les associations scolaires des lycées et collèges pour 6 000 €.

L'AME participe à de nombreuses animations sportives sur ses équipements :

- ▶ Des manifestations sur le plan d'eau de Cepoy : nage en eau libre, triathlon, régates...
- ▶ De très nombreuses manifestations sportives, culturelles ou associatives au complexe sportif de Château blanc comme le forum de l'emploi, le tournoi national de Badminton, le forum des arts créatifs, l'open de twirling, le repas des personnes âgées de Chalette...
- ▶ Au vélodrome de la Forêt : le festival MUSIKAIR.

En 2014, ont été réalisés divers aménagements sur le plan d'eau de Cepoy : passage à gué et cheminements.

En 2014, l'AME a réalisé le premier tronçon (1 sur 4) de la véloroute qui empruntera les chemins de halage des canaux du Loing et de Briare depuis Cepoy jusqu'à Conflans sur Loing sur une longueur de 17 kms.



En 2014, l'AME a reconnu d'intérêt communautaire l'exploitation des stands de tir à 25 et 50 m de Champfleuri à Montargis.

Voirie et bâtiments

L'AME développe une importante activité d'entretien et de créations d'infrastructures et d'équipements communautaires et de gestion de l'eau et de l'assainissement. Cette activité s'est accrue avec l'adjonction de 5 nouvelles communes et en conséquence de l'inflation réglementaire.

Les principales réalisations de l'année 2014 en matière de voirie et d'espaces publics sont les suivantes :

- ▶ En matière de voirie d'intérêt communautaire, l'AME compte 61,5 kms de voies communautaires, 53 kms d'accotements communautaires et un parking communautaire à la gare SNCF ;
- ▶ En matière de travaux de voiries : création d'un plateau devant l'entrée d'Hutchinson à Chalette, aménagement de l'avenue du château à Cepoy et de la rue des pèlerins à Villemandeur (1ère phase), aménagement du RD 42 à Vimory ;
- ▶ Fin des importants aménagements des espaces publics dans le cadre de l'ANRU et de la tranche 3 : boulevard Kennedy nord, place Kennedy, aménagements d'espaces publics sur l'îlot Ravel et mise en place de conteneurs enterrés ;
- ▶ Réalisation de la première tranche (5 kms) de la Véloroute, de l'écluse de Bûges au nord de Cepoy ;
- ▶ Etude pour la reprise du plan de jalonnement de l'agglomération ;
- ▶ Création d'une passerelle piétons cycles sur le Loing au lieu dit le moulin Bardin à Amilly ;
- ▶ Mise en accessibilité de 3 arrêts de bus ;
- ▶ Etablissement d'un Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) ;
- ▶ Création d'un parking provisoire devant le lycée Durzy.

En matière de bâtiments, les actions menées en 2014 ont été les suivantes :

- ▶ Nouvelle maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation et l'extension du musée Girodet,
- ▶ L'équipement intercommunal de proximité, dénommé EMA (Espace Multi-services de l'AME) a été achevé et inauguré le 1er décembre 2014,
- ▶ Réfection de 2 garages à la pépinière d'entreprises pour la création d'un garage associatif,
- ▶ Commencement de l'aménagement d'une maison de santé pluridisciplinaire et de bureaux pour l'AME dans le centre commercial de la Chaussée,
- ▶ Participation aux commissions de sécurité : 79 visites et étude de 32 dossiers.

Dans ces secteurs, 69 marchés publics (42 en 2013) et 2 groupements de commandes ont été passés en 2014.



SIG, Systèmes d'informations et Marchés publics

LE SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE COMMUNAUTAIRE (SIG) a pour mission de développer, enrichir et mettre à jour des bases de données (BD) à partir de référentiels communautaires (cadastre, photos aériennes, réseaux divers, document d'urbanisme...) pour les 15 communes de l'agglomération, Il est un auxiliaire indispensable pour les services de l'AME dans l'aide à la décision, dans la constitution des dossiers techniques en matière de cartographie, de mise à disposition de données. Le SIG est un très bon exemple de mutualisation de services au profit des communes membres car l'AME a mis à disposition des communes intéressées des développements adaptés.

L'année 2014 a vu :

- ▶ Le confortement des liaisons avec les 5 nouvelles communes, suite à leur intégration à l'AME, en 2013,
- ▶ La mise en place d'une base de données sur le territoire du SCOT: PLU, BD topo IGN,
- ▶ De manière récurrente, la mise à jour perpétuelle des bases de données : BD Cadastre/BD adresses/BD équipements/BD environnement/BD routes, éclairage public et SCoT, et un travail d'amélioration de la qualité des relevés topographiques sur le réseau d'assainissement,
- ▶ L'acquisition d'un GPS de précision centimétrique,
- ▶ La mise au point d'une méthode d'analyse du foncier disponible sur les communes de l'AME,
- ▶ La mise à jour des plans de zonage du PLUI.
- ▶ En matière d'outils :
 - ▷ Sur le site Intranet SIG : consultation des données du SIG par les services communautaires et communaux : moyenne des visites mensuelles 573 (+ 56 % sur 2013/2014 et + 9 % sur 2012/2013). Ce site permet de consulter des photos aériennes, cartographies, plans des rues et terrains des communes de l'AME.
 - ▷ Sur le site public de consultation du PLUI (<http://sig.agglo-montargoise.fr>) : 670 connections mensuelles (349 en 2013) provenant de 223 visiteurs différents par mois, pour la consultation du PLUI par le grand public.

LES SYSTÈMES D'INFORMATIONS

L'AME dispose de plus de 250 postes informatiques dont 120 pour le réseau des médiathèques et les antennes extérieures (police intercommunale à Cepoy, équipements sportifs, pépinières,...).

Pour 2014, les grandes améliorations concernent:

- ▶ L'informatisation de l'EMA,
- ▶ La migration de la messagerie sur la plate forme OFFICE 365 avec outils collaboratifs et extension du volume de stockage des serveurs,
- ▶ L'important travail de maintenance et d'assistance aux utilisateurs.

MARCHÉS PUBLICS

En 2014, de nouvelles avancées ont été menées en termes de mutualisations : ainsi, l'AME a adhéré à la centrale d'achats APPROLYS et à la plate forme de vente aux enchères AGORASTORE.

86 procédures de marchés publics ont été passées en 2014 contre 82 en 2013 et 58 en 2012.



La collecte et le traitement des ordures ménagères

Pour l'exercice de cette compétence, la Communauté est membre du SMIRTOM (Syndicat Mixte de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères). Ce service est financé notamment par une contribution du budget communautaire de l'AME qui s'est élevée en 2014 à 6 092 750 € contre 6 032 423 € en 2013 et 5,722 M € en 2012, Les contributions des EPCI couvre 67,61 % (contre 71,81 % en 2013) des recettes du SMIRTOM.

Il existe deux types de collecte : la collecte traditionnelle effectuée en porte à porte ou par l'intermédiaire de points de regroupement (bacs) en zone rurale et dont la destination est l'incinération dans le four d'Amilly et la collecte dite sélective pour valorisation des matières effectuée par le biais de points d'apport volontaire (colonnes), en porte à porte ou encore par apport volontaire en déchèterie. Le service de la collecte est assuré par 93 agents dont 11 agents en contrats aidés (89 agents en 2013 et 83 en 2012).

En 2014, la collecte tous déchets confondus s'est établie à 59 854 tonnes contre 56 383 tonnes en 2013, 54 908 tonnes en 2012, 56 990 tonnes en 2011 soit + 6,16 %.

La collecte des déchets ménagers collectés s'est élevée à 55 362 tonnes (51 790 tonnes en 2013, 48 817 tonnes en 2012 et 52 105 tonnes en 2011). Les déchets verts voient leur tonnage fortement progresser à 13 260 tonnes (10 582 tonnes en 2013, 8 145 tonnes en 2012 et 9 427 tonnes en 2011).

Le taux de valorisation « matières » atteint désormais 85 % contre 48 % en 2013, 34,7 % en 2012 et en 2011.

Le taux de refus de tri s'établit à 11,37 % en 2014 (11,94 % en 2013, 9,93 % en 2012 et 7,33 % en 2011).

Le SMIRTOM compte trois déchèteries dont celle de Corquilleroy qui est la plus importante (10 860 tonnes). Le tonnage total accueilli est le suivant en presque totale augmentation depuis 2007 : 9 031 tonnes en 2007, 9 905 tonnes en 2008, 11 045 tonnes en 2009, 13 928 tonnes en 2010, 16 645 tonnes en 2011, 15 105 tonnes en 2012 et 15 596 tonnes en 2013 et 16173 tonnes en 2014 soit + 4 %.

Le coût budgétaire a baissé en 2014 à 198,31 €/t (204,43 €/t en 2013, 193,70 €/t en 2012, 168,62 €/t en 2011), soit un coût fiscal net par habitant de 105,27 €/h (99,48 €/h en 2013, 82,88 €/h par habitant, en 2012 et 75,28 €/h par habitant en 2011).

En 2014, les recettes de valorisation 640 000 € (639 473 € en 2013) sont stables.

Le SMIRTOM a terminé en 2014 les travaux pour valoriser l'énergie produite dans le four d'Amilly afin de fournir du chauffage au Centre hospitalier de l'agglomération et à ses annexes. Le four de production de chaleur est opérationnel depuis le 1er janvier 2015



L'eau potable

La Communauté d'agglomération est compétente en matière de **production, traitement, transport, stockage et distribution** de l'eau potable. Elle exerce cette compétence pour 5 de ses communes membres par voie de délégation de service public confiée à la Lyonnaise des Eaux pour une durée de 30 ans, le terme de la délégation étant prévu le 31 juillet 2017.

Au 1^{er} janvier 2014, prenait effet la fusion des 5 contrats d'affermage des communes d'Amilly, Chalette, Montargis, Pannes et Villemandeur concernant la distribution de l'eau avec le contrat de l'AME portant sur la production, le stockage et le transfert de l'eau.

L'AME exerce la compétence « eau potable » pour les 10 autres communes par le biais d'une substitution représentation au sein des syndicats intercommunaux d'eau potable.

Le préfet a pris en 2014 deux arrêtés préfectoraux déclarant d'utilité publique les champs captants de l'Aulnoy (Pannes) et de la Chise (Amilly) pour 40 ans.

En 2014, la Communauté d'agglomération dispose d'un réseau unifié de 415 kms dont de 41,6 kms de transport et de 7 réservoirs d'une capacité de stockage de 8 950 m³.

L'eau distribuée est d'origine souterraine et provient des 6 forages de la Chise (3) et de l'Aulnoy (3). En 2014, le service compte 20 453 clients (21 335 en 2013 et 21 090 clients en 2012) se composant de particuliers, d'industriels et d'administrations pour un volume total facturé de 2 804 345 m³ (2 737 076 m³ en 2013 et 2 727 505 m³ en 2012) soit une consommation moyenne de 137 m³ par client.

En matière de travaux réalisés en 2014, on peut signaler que :

- ▶ 107 branchements plomb ont été déposés,
- ▶ le déploiement d'un dispositif de sectorisation du réseau d'eau potable a été lancé dans l'objectif de 85 % en 2016.

Le rendement du réseau est de 77,65 % (76,51 % en 2012) ; Ce rendement devrait remonter dans les prochaines années, suite aux engagements contractuels du concessionnaire en matière de sectorisation.

PRIX DE L'EAU AU 1^{ER} JUILLET 2014 POUR 120 M³ CONSOMMÉS (EN EUROS TTC)

	Amilly	Chalette	Montargis	Pannes	Villemandeur
Montant de la facture 120 m ³	275,24 €	276,79 €	271,58 €	279,87 €	275,22 €
Prix du m ³	2,29 €	2,31 €	2,26 €	2,33 €	2,29 €
Variation 2014/2013	+1,2 %	+1,4 %	+1,4 %	+1,3 %	+1,2 %



L'assainissement

La Communauté d'agglomération compétente en matière d'assainissement collectif et non collectif, a une délégation de service public avec la Lyonnaise des Eaux portant sur la **collecte et le traitement des eaux usées** ainsi que la **gestion du service public d'assainissement non collectif** pour une durée de 10 ans et 5 mois jusqu'en 2017. Pour financer l'exploitation du service, le délégataire perçoit de l'usager la redevance d'assainissement. La Communauté gardant à sa charge le financement des investissements, elle perçoit une surtaxe. Ce contrat concerne 10 communes de l'Agglomération. Pour exercer sa compétence « eau usée », l'AME dispose d'un budget annexe financé par les redevances perçues auprès des usagers.



En 2014, la Communauté d'agglomération dispose ainsi d'un réseau de 332 kms (324,4 kms en 2013 et 308,7 kms en 2012), de 53,1 kms de refoulement (51,7 kms en 2013 et 46,6 kms de refoulement en 2012), de 137 postes de relevage et de 4 stations d'épuration situées à Chalette-sur-Loing, à Amilly et à Vimory (2).

Le volume traité dans ces stations d'épuration baisse sensiblement de 6,9 % à 3 809 269 m³ (4 183 528 m³ en 2013 et 3 484 009 m³ en 2012) : l'explication tient à l'afflux très important de l'eau de pluie suite à la forte pluviométrie de l'année 2013. Dans le cadre du service, 2 768 473 m³ ont été facturés (2 758 893 en 2013 et 2,738 M m³ en 2012) à 23 344 usagers (22 910 en 2013 et 22 265 usagers en 2012) soit + 1,94 %.

Les tarifs pratiqués en 2014 par la Lyonnaise des Eaux et la Communauté d'agglomération et auxquels vient également s'ajouter une TVA au taux de 5,5 %, sont les suivants : le prix (hormis Chevillon-sur-Huillard, Saint-Maurice-sur-Fessard et Solterre) de l'assainissement en 2014 pour 120 m³ d'eau consommés est de 302,37 € (308,78 € en 2013 et 306,94 € TTC en 2012) en baisse de 2,1 % par rapport à 2013.

S'agissant de l'**assainissement non collectif** : en 2006, 1 300 installations étaient recensées dans le cadre du SPANC (service public d'assainissement non collectif) ; en 2014, elles sont au nombre de 1 935 du fait de l'intégration des 5 nouvelles communes et donc de l'apport de 995 installations nouvelles. L'année 2014 a vu la réalisation de la réhabilitation de 25 installations d'ANC sur les communes de Saint-Maurice-sur-Fessard et de Chevillon-sur-Huillard et la réalisation de 4 campagnes d'entretien pour 76 installations d'ANC.

Par ailleurs, l'AME assure la compétence « **eau pluviale** » pour les 15 communes, notamment par le biais de travaux réalisés au moyen de groupement de commandes.

PRINCIPAUX TRAVAUX RÉALISÉS EN MATIÈRE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES ET DES EAUX PLUVIALES :

- ▶ Fin des travaux de réalisation d'une aire de stockage des boues d'épuration sur le parc de Chaumont.
- ▶ Les programmes d'extension de réseaux d'eaux usées 2013 sur Amilly, Cepoy, Chalette-sur-Loing, Corquilleroy, Pannes et Villemandeur, avec une mise en séparatif rue du parc à Saint-Maurice-sur-Fessard.
- ▶ En matière d'eau pluviale : réalisation d'un réseau neuf au rond point Montalibert à Chalette-sur-Loing, busages divers, création d'un réseau rue du Parc à Saint-Maurice-sur-Fessard.
- ▶ L'AME a participé à l'instruction de 207 permis de construire dont 9 lotissements (contre 208 en 2013 et 275 en 2012), a délivré 169 certificats d'urbanisme (contre 189 en 2013 et 155 en 2012), a traité 181 demandes d'autorisation de raccordement (contre 256 en 2013 et 256 en 2012), a fait réponse aux notaires à raison de 512 courriers (contre 512 en 2013 et 503 en 2012) et a traité 882 DICT (Demande d'Intention de Commencement de Travaux), contre 1 150 en 2013.

Les transports urbains



La Communauté d'agglomération compétente en matière de transports urbains a confié par convention de délégation de service public à la société **Keolis**, la gestion du service public de transports en commun urbains sur un périmètre comprenant les 15 communes de l'Agglomération Montargoise moyennant le versement d'une contribution forfaitaire indexée. L'AME conserve à sa charge la réalisation des investissements (achats ou rénovations de bus, locaux, mobilier urbain...). Cette convention de délégation a une durée de 6 ans à compter du 1er janvier 2013. La Communauté met à disposition du délégataire un parc de 32 bus, l'âge moyen des bus se situant à 10,5 ans (contre 7,89 prévu dans le contrat).

Ces bus sont affectés à des lignes régulières urbaines, des lignes régulières scolaires (ouvertes à toute la clientèle), le service de **transports à la demande** (TAD), le service de **transport pour personnes à mobilité réduite « Moov'Amelys »** créé en décembre 2009 et la **navette de centralité Coralys** créée en décembre 2010.

Le service est assuré, fin 2014, par un effectif de 51,08 ETP (équivalent temps plein) pour 50,26 en 2013 et 49,08 en 2012, ce qui représente un coût de 2 135 987 € (1,968 M € en 2013 et 1,925 M € en 2012).

Le réseau **AMELYS** comprend 497 points d'arrêt.

Les usagers ont effectué 2 173 013 voyages (2,166 millions comme en 2012 et 2013).

Les recettes commerciales en corollaire, augmentent sensiblement de +11,6 % passant de 864 099 € en 2013 à 964 504 € en 2014. Le taux de couverture des dépenses régresse passant de 26,64 % à 22,9 %.

Le service est financé par le biais des tarifs payés par les voyageurs ainsi que principalement par une contribution du budget communautaire qui, en 2014, s'est élevée à 3 080 076 € (3 181 822 € en 2013, 2,888 M € en 2012 et 2,825 M € en 2011).

Les lignes de transport n° 1, 2 et 3 couvrent la majeure partie du trafic.

Le transport à la demande (TAD) à savoir **Resago, Flexo et Moov'Amelys** a progressé sensiblement en 2014 de + 19 %. Le service **Moov'Amelys** (transport des personnes handicapées) progresse de 1 343 voyages en 2013 à 1 567 voyages en 2014.

L'accessibilité

La Commission Accessibilité des Personnes Handicapées de l'AME a été créée le 29 octobre 2007, en application de la loi handicap n° 2005-102 du 11 février 2005. Elle réunit les acteurs du réseau de transport urbain, du logement, les commerçants, les représentants des personnes handicapées ou à mobilité réduite, les institutions concernées. Elle a pour mission d'encadrer la mise en œuvre des obligations réglementaires dans les matières suivantes :

- ▶ **Voirie** : En 2014, les travaux de voirie en cours ou réalisés par l'AME sont : Boulevard Kennedy entre la rue de la Pontonnerie et la rue du 23 août, la rue des Pellerins à Villemendeur, la rue du Parc à Saint-Maurice-sur-Fessard, la route de Viroy à Amilly, la rue de la Mairie à Amilly, la sortie Hutchinson Recherches rue Gustave Noury, l'avenue du Château à Cepoy.
- ▶ **Accessibilité des ERP de l'AME** : L'AME a réalisé en 2011 un diagnostic de tous les établissements recevant du public communautaires. Dans ce cadre, des travaux d'accessibilité ont été réalisés en 2014 à l'hôtel communautaire, la Maison de la Forêt, la pépinière d'entreprises, aux campings de la Forêt et de Cepoy.
- ▶ **Suivi de la mise en accessibilité des transports urbains de l'AME** : L'AME a approuvé son schéma d'accessibilité des transports urbains en octobre 2009. Ainsi, chaque fois que l'AME entreprend des travaux, elle rend accessible aux personnes à mobilité réduite la voirie et l'espace public nouvellement créés ou aménagés. 100 % du parc de bus standards affectés à l'exploitation du réseau régulier est accessible aux personnes à mobilité réduite. Le parc est constitué :
 - ▷ De 23 bus standards 12 mètres équipés d'une palette mobile (rampe PMR rétractable) en porte milieu, sur les 29 bus standards.
 - ▷ De trois minibus dont deux minibus équipés d'un hayon élévateur électrique pour l'accessibilité des PMR : le minibus Moov'Amelys et le minibus Coralys.
- ▶ **Service Moov'Amelys** : 60 personnes utilisent régulièrement ce service de transport spécifique réservé aux utilisateurs de fauteuil roulant. La fréquentation à fin décembre 2014 est de 1 567 voyages contre 1 348 en 2013.
- ▶ **Système SAEIV** : Un système d'aide à l'exploitation et à l'information voyageur (SAEIV) a été mis en place à bord des bus (informations sonores et visuelles). Le réseau Amelys est actuellement équipé de 12 bornes d'information voyageurs en temps réel.

L'information sonore et visuelle est embarquée à bord des bus pour indiquer le prochain arrêt desservi, l'heure de desserte, la destination de la ligne et les éventuelles perturbations.

Avec l'évolution en 2014 du cadre réglementaire relatif à l'accessibilité, l'AME s'est engagée dans la réalisation, avant le 27/09/2015, d'agendas d'accessibilité programmés pour ses bâtiments communautaires et pour son réseau de transport urbain. Ces documents de programmation, une fois validés, par le Conseil communautaire et par le Préfet permettront de finaliser la mise en accessibilité de ces services publics.



Les moyens humains

Au 31/12/14, la Communauté compte dans son effectif 114 postes pourvus y compris les emplois non permanents dont 16 adultes relais.

En matière de gestion des effectifs et des carrières, l'AME a procédé à 20 recrutements et dans le même temps a constaté le départ de 17 agents ; elle a aussi prononcé 26 avancements d'échelon et 8 avancements de grade.

En 2014, la procédure de l'entretien professionnel a été reconduite avec succès après sa mise en place expérimentale en 2013.

Le coût du personnel dans le budget 2014 de la Communauté d'agglomération a représenté 5 264 633 € (5,502 M € en 2013) ce qui correspond à 14,28 % des dépenses réelles de fonctionnement.

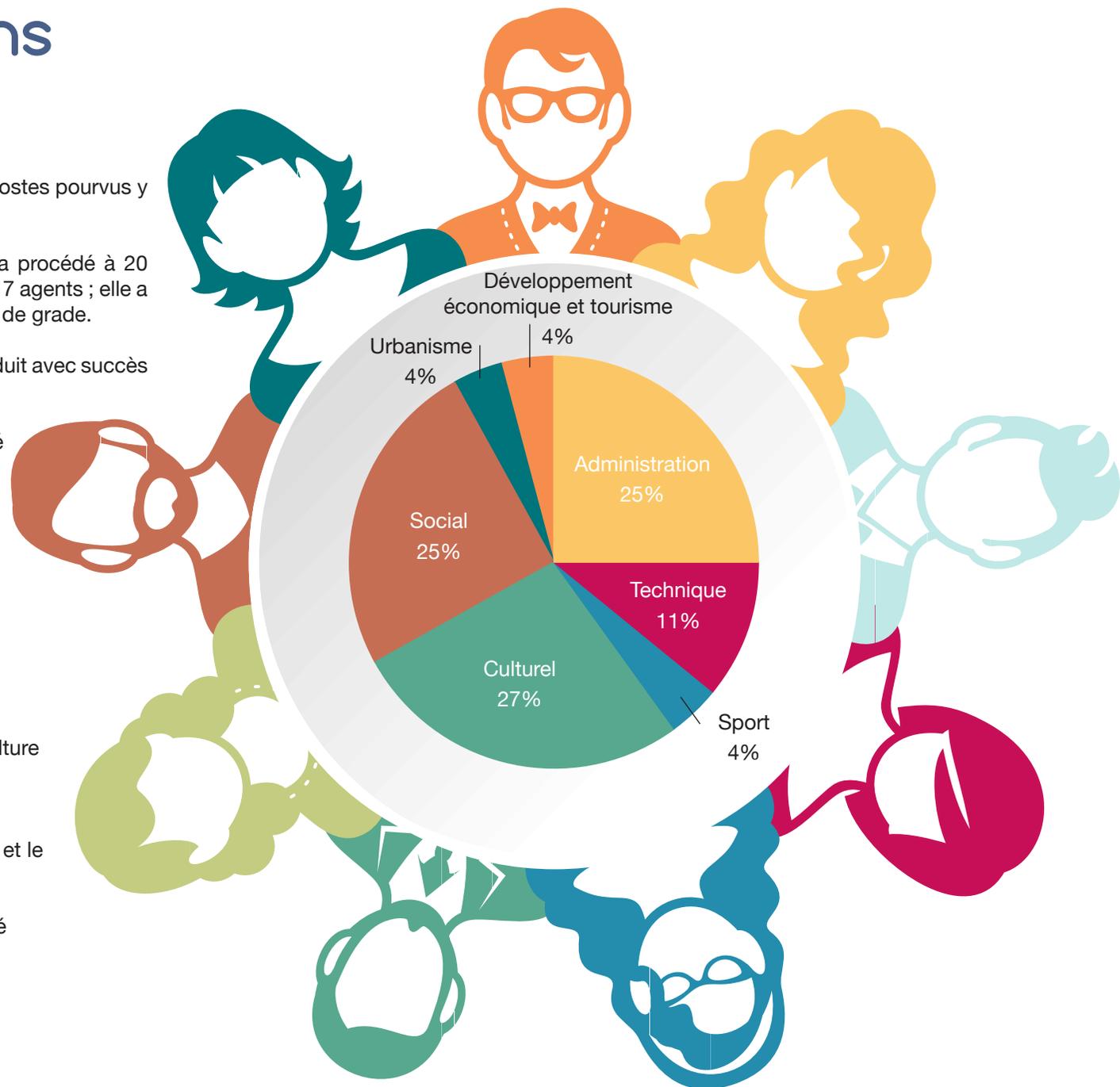
En 2014, le personnel a reçu 540 jours de formation (896 en 2013 et 384 en 2012) dispensés à 89 agents, pour un coût de 133 837 €.

L'AME a eu recours à des intermittents du spectacle et à des vacataires pour un total d'heures de 8 120.

Les effectifs les plus importants sont pour le secteur de la culture (31 agents), de l'administratif (28 agents) et du social/sécurité (28 agents).

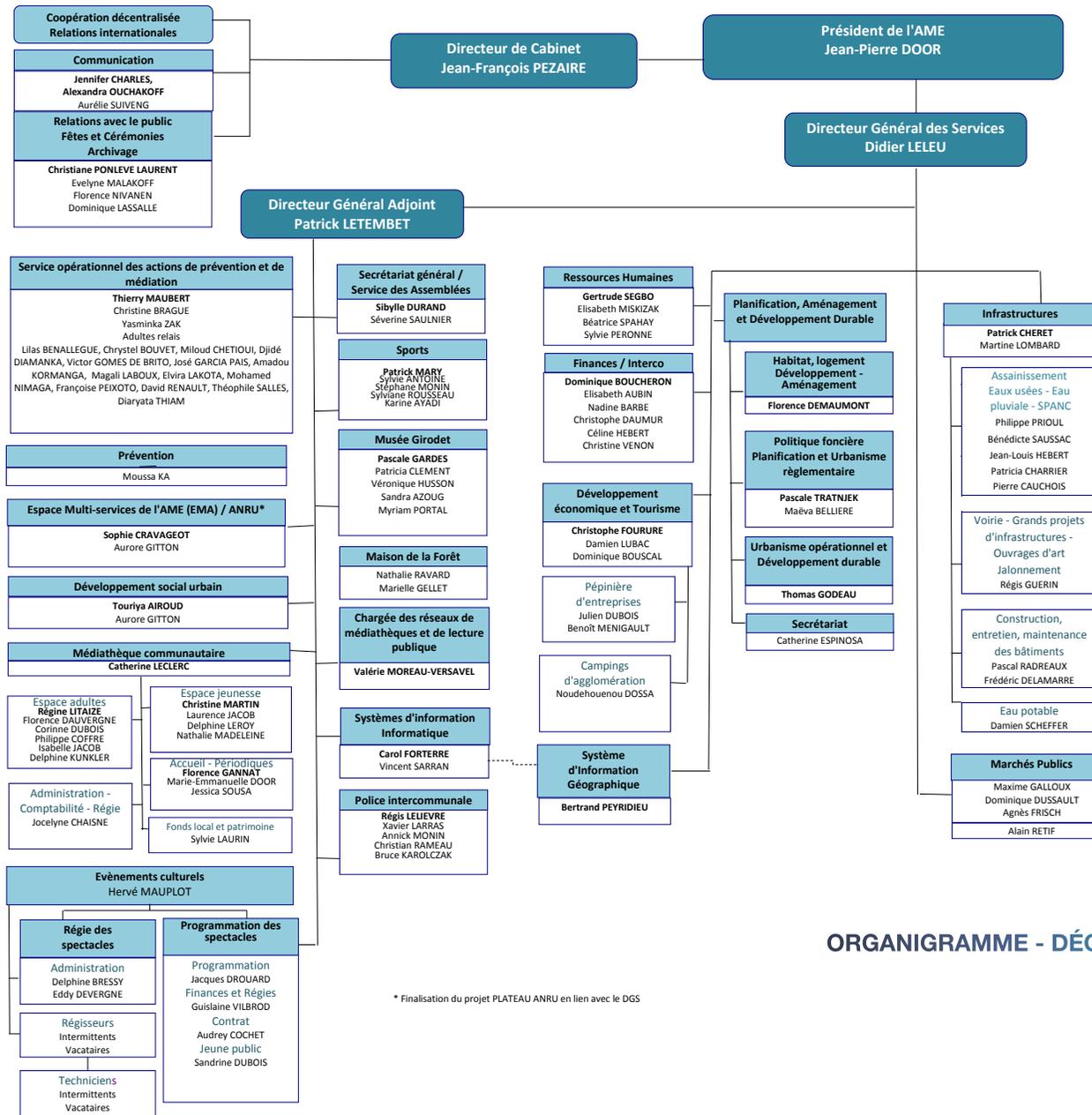
Le Comité Technique (CT) s'est réuni à trois reprises en 2014 et le CHSCT deux fois.

L'AME a versé en 2014 une subvention de 35 200 € au Comité des Œuvres Sociales (COS).



L'organisation des services

L'organisation des services s'articule autour de différents pôles qui sont le reflet des activités de la Communauté :



* Finalisation du projet PLATEAU ANRU en lien avec le DGS

ORGANIGRAMME - DÉCEMBRE 2014

Les comptes administratifs 2014 :

Chiffres clés - Evolution des finances de l'AME

En consolidation, les budgets de l'AME (budget principal et budgets annexes) avoisinent 88 M €.

L'INVESTISSEMENT :

Les dépenses d'investissement de l'AME de 2002 à 2012 sont de 228 millions d'euros pour le développement du territoire. Ainsi, entre 2002 et 2012, les dépenses annuelles d'investissement ont progressé de 180 %. En revanche depuis 2013, les dépenses d'investissement sont en décélération : 15,727 M € en 2014 contre 17,245 M € en 2013 et 19,874 M € en 2012.

LE FONCTIONNEMENT :

Entre 2002 et 2012, les dépenses de fonctionnement ont progressé de 46 %. Cette progression est exactement égale à celle des recettes de fonctionnement, qui ont augmenté de 46 %. En 2014, ces dépenses sont arrêtées à 38,892 M € sensiblement égales à celles de 2013 (38,396 M €).

LE POIDS DES REVERSEMENTS AUX COMMUNES :

Les reversements aux communes (11,449 M €) atteignent 31% des dépenses de fonctionnement en 2014. La Dotation de Solidarité Communautaire, à elle seule, avait progressé de 300 % en 10 ans.

Les contributions aux services extérieurs (SMIRTOM, AMELYS, SDIS) ont progressé en dix ans (2002-2012) de 37 % pour le SMIRTOM, 30 % pour AMELYS, et 10 % pour le SDIS. Pour 2014, elles s'établissent à 12,6 M € et représentent 34 % des dépenses de fonctionnement.

LES INTÉRÊTS DE LA DETTE (1,481 M €) ont diminué et ne représentent plus que 4 % des dépenses de fonctionnement en 2014, contre 8,3 % en 2002.

Comptes administratifs 2014 : Chiffres clés		
Budget principal	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	38 892 290 €	45 752 360 €
Investissement	26 960 289 €	21 646 004 €
Budgets annexes	Dépenses	Recettes
➤ Assainissement		
Exploitation	2 161 845 €	7 659 388 €
Investissement	6 032 832 €	5 359 562 €
➤ Eau potable		
Exploitation	80 624 €	472 723 €
Investissement	136 687 €	91 836 €
➤ Grande Prairie		
Fonctionnement	- €	- €
Investissement	271 801 €	- €
➤ ZI Amilly		
Fonctionnement	2 444 290 €	2 444 290 €
Investissement	4 814 746 €	2 420 684 €
➤ Ilot 19		
Fonctionnement	3 308 €	3 308 €
Investissement	3 308 €	- €
➤ Ilot 22		
Fonctionnement	1 090 373 €	1 090 373 €
Investissement	1 921 098 €	1 053 159 €
Budget global	84 813 491 €	87 993 687 €

Les comptes administratifs 2014 : Grands équilibres - Soldes d'épargne

L'excédent 2014 d'exploitation atteint 1,546 M € en forte baisse par rapport à 2013 (3,948 M €).

L'épargne brute s'élève à 4,3 M € soit un taux d'épargne brute de 13,6 % en 2014 contre 12,6 % en 2012.

DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	
Charges de gestion	25,9
Frais financiers	1,5
Epargne brute	4,3

DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT	
Capital de la dette	4,9
Dépenses d'investissement	10,3

RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	
Recette réelles nettes des AC versées et du FPIC	31,7

RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT	
Epargne brute	4,3
Ressources propres d'investissement	1,3
Autres recettes	2,3
Emprunts nouveaux	4,0
Consommation du fonds de roulements	3,2

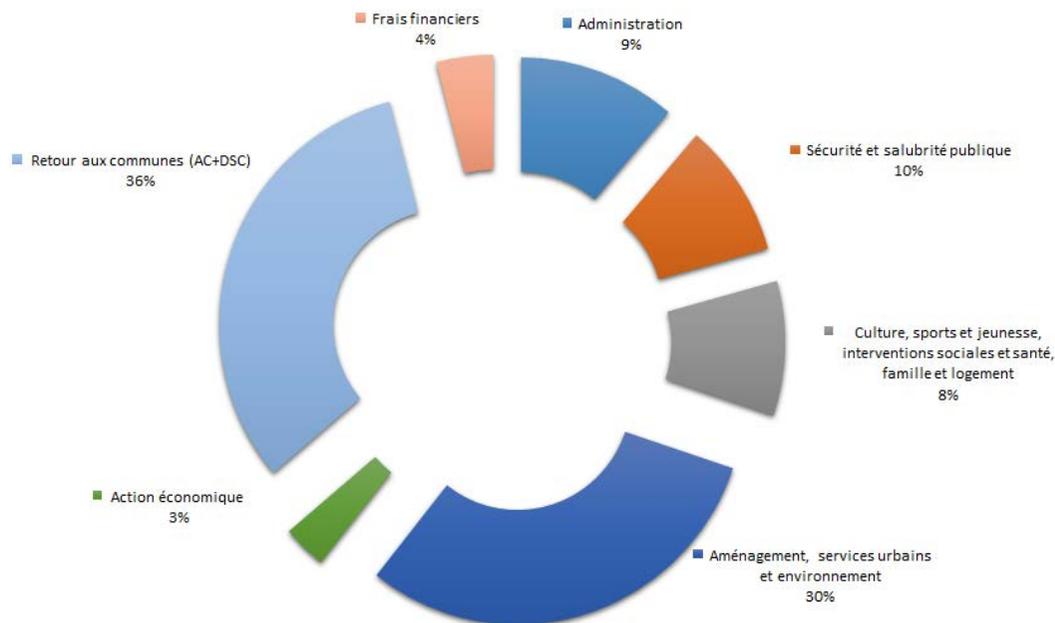
Le compte administratif 2014 : Les dépenses

Les 36,833 M € de dépenses de fonctionnement (hors frais financiers) sont principalement répartis sur cinq grands domaines :

- ▶ Aménagement, services urbains et environnement : 11,150 M € dont 6,126 M € correspondant au coût de la collecte et du traitement des ordures ménagères 3,230 M € au coût du service de transports urbains, Sécurité et salubrité publique : 3,244 M € de participation au SDIS du Loiret,
- ▶ Administration : 3,460 M €,
- ▶ Culture, sport, social, famille, logement : 3,463 M €,
- ▶ Action économique : 1,140 M €,
- ▶ **Retours vers les communes : 11,499 M € ce qui représente le tiers des dépenses de fonctionnement de la Communauté**

Les dépenses d'équipement directes de la collectivité concernent à 53 % l'aménagement et les services urbains (travaux de voirie, d'aménagements urbains et d'assainissement pluvial, logement), à 12 % la culture et le sport (travaux relatifs aux bibliothèques et médiathèques) et à 1,26 % des actions dans le domaine de l'économie et du tourisme.

DÉCOMPOSITION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



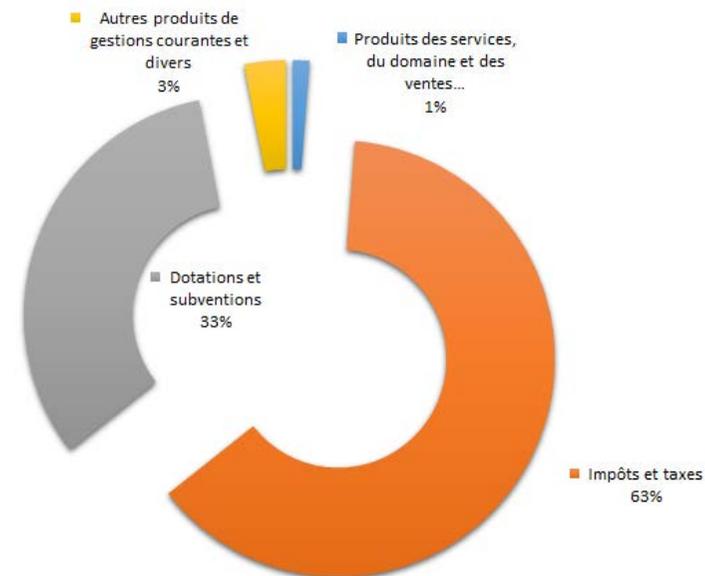
Le compte administratif 2014 : Les recettes et la dette

Les 41,804 M € (40,823 M € en 2013) de recettes réelles de fonctionnement progressent de 2,4 % par rapport à 2013.

Les ressources sont constituées principalement par des recettes de nature fiscale 26,634 m € (26,004 m € en 2013) dont 20,822 M € venant d'un panier de sept nouvelles ressources (CVAE, CFE, FNGIR, TH, DRCTP, IFER, TASCOM) et 2,874 M € de versement transport auxquelles s'ajoutent 9,681 M € (10,076 M € en 2013) de compensations fiscales versées par l'État en baisse sensible pour cette première année (dotation de compensation et d'intercommunalité) et de 3,014 M € au titre de la TEOM.

En 2014, l'encours de dette est de 51,7 M €. En effet, l'AME n'a contracté que 4 M € d'emprunts nouveaux (8,5 M € en 2012). La capacité de désendettement est de 11,9 ans.

Dans le cadre de ses trois autres budgets annexes à vocation économique, l'Agglomération Montargoise n'a pas contracté d'emprunt.



**DÉCOMPOSITION DES
RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Annexe 1 : les membres du Conseil communautaire au 31/12/2014

PRÉSIDENT

Jean-Pierre DOOR

VICE-PRÉSIDENTS

Gérard DUPATY
Frank SUPPLISSON
Bernadette ABSOLU
Franck DEMAUMONT
Denise SERRANO
Bernard DELAVEAU
Jean-Paul SCHOULEUR
Dominique LAURENT
René BEGUIN
Guy HAGHEBAERT
Eric PEPIN
Christian BOURILLON
Gérard LELIEVRE
Jean-Paul BILLAULT

CONSEILLERS DÉLÉGUÉS

Robert LETORT
Christian CHARPENTIER
Eric GODEY

Amilly

Gérard DUPATY
Catherine FEVRIER
Guy HAGHEBAERT
Françoise BEDU
Jean-Charles LAVIER
Annie GUET
Baudouin ABRAHAM
Grégory GABORET

Cepoy

Jean-Paul SCHOULEUR
Marie-Thérèse LELOUP

Chalette-sur-Loing

Franck DEMAUMONT
Laurianne DELAPORTE
Eric PEPIN
Chantal CLEMENT
Christophe RAMBAUD
Marie-Madeleine HEUGUES
Musa OZTURK
Liliane BERTHELIER
Annette MORAND

Chevillon-sur-Huillard
Christian BOURILLON
France CHAPILLON

Conflans-sur-Loing
Robert LETORT
Jérôme RICARDOU

Corquilleroy
René BEGUIN
Fabienne LANGRAND

Lombreuil
Eric GODEY
Patrice BERNARD

Montargis

Jean-Pierre DOOR
Viviane JEHANNET
Frank SUPPLISSON
Carole BUTOR
Benoît DIGEON
Dominique PARE
Philippe MALET
Nathalie RIBEIRO
Charles TERRIER
Bruno NOTTIN
Lise GABRIELLE

Pannes

Dominique LAURENT
Arlette PROCHASSON
Michel GAILLARD

Paucourt

Bernard DELAVEAU
Muriel PARASKIOVA

St-Maurice-sur-Fessard
Gérard LELIEVRE
Michelle DARDELET

Mormant-sur-Vernisson
Christian CHARPENTIER
Francis MARCOTTE

Solterre

Jean-Paul BILLAULT
Jean-Claude DECOURT

Villemandeur

Denise SERRANO
Claude TOURATIER
Brigitte GADAT-KULIGOWSKI
François COULON
Bernard FOURNIER

Vimory

Bernadette ABSOLU
Félix FUJS

Annexe 2 : la composition des Commissions permanentes et obligatoires au 31/12/2014

LES COMMISSIONS PERMANENTES DE L'AME

En vertu de l'article L.5211-40-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, les conseillers municipaux des communes membres peuvent siéger au sein des commissions permanentes de l'AME.

Commission Intercommunalité

VP responsable de la Commission :

Bernard DELAVEAU

Titulaires :

AMILLY	Gérard DUPATY, Guy HAGHEBAERT
CEPOY	Jean-Paul SCHOULEUR
CHALETTE/LOING	Laurianne DELAPORTE, Liliane BERTHELIER
CHEVILLON/HUILLARD	Christian BOURILLON
CONFLANS/LOING	Jérôme RICARDOU
CORQUILLEROY	René BEGUIN
LOMBREUIL	Eric GODEY
MONTARGIS	Frank SUPPLISSON, Lise GABRIELLE
MORMANT/VERNISSON	Christian CHARPENTIER
PANNES	Dominique LAURENT
PAUCOURT	Bernard DELAVEAU
ST-MAURICE/FESSARD	Gérard LELIEVRE
SOLTERRE	Jean-Paul BILLAULT
VILLEMANDEUR	Denise SERRANO, François COULON
VIMORY	Bernadette ABSOLU

Elu référent «développement durable» de la Commission : Liliane BERTHELIER

Commission des Finances

VP responsable de la Commission :

Frank SUPPLISSON

Titulaires :

AMILLY	Guy HAGHEBAERT, Lucien FOURNEL (CM)
CEPOY	Jean-Paul SCHOULEUR
CHALETTE/LOING	Franck DEMAUMONT, Eric PEPIN
CHEVILLON/HUILLARD	Christian BOURILLON
CONFLANS/LOING	Robert LETORT
CORQUILLEROY	Michel GAYTE (Adjoint)
LOMBREUIL	Eric GODEY
MONTARGIS	Frank SUPPLISSON, Charles TERRIER
MORMANT/VERNISSON	Christian CHARPENTIER
PANNES	Michel GAILLARD
PAUCOURT	Bernard DELAVEAU
ST-MAURICE/FESSARD	Gérard LELIEVRE
SOLTERRE	Jean-Paul BILLAULT
VILLEMANDEUR	Denise SERRANO, Brigitte GADAT-KULIGOWSKI
VIMORY	Bernadette ABSOLU

Elu référent «développement durable» de la Commission : Gérard LELIEVRE

Commission des Travaux

VP responsable de la Commission :

Gérard DUPATY

Titulaires :

AMILLY	Gérard DUPATY, Edmond SZEWCZYK (Adjoint)
CEPOY	Denis CHERON (Adjoint)
CHALETTE/LOING	Eric PEPIN, Jacques LALOT (CM)
CHEVILLON/HUILLARD	Christian BOURILLON
CONFLANS/LOING	Robert LETORT
CORQUILLEROY	René BEGUIN
LOMBREUIL	Eric GODEY
MONTARGIS	Benoît DIGEON, Philippe MALET
MORMANT/VERNISSON	Christian CHARPENTIER
PANNES	Dominique LAURENT
PAUCOURT	Bernard DELAVEAU
ST-MAURICE/FESSARD	Gérard LELIEVRE
SOLTERRE	Jean-Claude DECOURT
VILLEMANDEUR	Claude TOURATIER, Denise SERRANO
VIMORY	Félix FUJUS

Elu référent «développement durable» de la Commission : Bernard DELAVEAU

Commission Urbanisme

VP responsable de la Commission :

Gérard LELIEVRE

Titulaires :

AMILLY	Catherine FEVRIER, Edmond SZEWCZYK (Adjoint)
CEPOY	Denis CHERON (Adjoint)
CHALETTE/LOING	Musa ÖZTURK, Atif KHALID (CM)
CHEVILLON/HUILLARD	Christian BOURILLON
CONFLANS/LOING	Robert LETORT
CORQUILLEROY	Daniel GIL (CM)
LOMBREUIL	Eric GODEY
MONTARGIS	Jean-Noël GUILLAUME (CM), Nathalie RIBEIRO GONCALVES
MORMANT/VERNISSON	Francis MARCOTTE
PANNES	Michel GAILLARD
PAUCOURT	Guy MOREAU (Adjoint)
ST-MAURICE/FESSARD	Gérard LELIEVRE
SOLTERRE	Jean-Claude DECOURT
VILLEMANDEUR	François COULON, Claude TOURATIER
VIMORY	Félix FUJUS

Elu référent «développement durable» de la Commission : Claude TOURATIER

Commission Logement

VP responsable de la Commission :

Dominique LAURENT

Titulaires :

AMILLY	Françoise BEDU, Emmanuelle SIMON (CM)
CEPOY	Marie-Thérèse LELOUP
CHALETTE/LOING	Musa ÖZTURK, Atif KHALID (CM)
CHEVILLON/HUILLARD	Christian BOURILLON
CONFLANS/LOING	Robert LETORT
CORQUILLEROY	Daniel GIL (CM)
LOMBREUIL	Patrice BERNARD
MONTARGIS	Jean-Noël GUILLAUME (CM), Bruno NOTTIN
MORMANT/VERNISSON	Francis MARCOTTE
PANNES	Dominique LAURENT
PAUCOURT	Gérard LORENTZ (CM)
ST-MAURICE/FESSARD	Gérard LELIEVRE
SOLTERRE	Jean-Claude DECOURT
VILLEMANDEUR	François COULON, Catherine BRUNET (Adjointe)
VIMORY	Félix FUJUS

Elu référent «développement durable» de la Commission : Daniel GIL

Commission Développement Economique et Touristique - Formation - Emploi

VP responsable de la Commission :

Guy HAGHEBAERT

Titulaires :

AMILLY	Guy HAGHEBAERT, Grégory GABORET
CEPOY	Régis GUERIN (Adjoint)
CHALETTE/LOING	Christophe RAMBAUD, Mamoudou BASSOUM (Adjoint)
CHEVILLON/HUILLARD	Christian BOURILLON
CONFLANS/LOING	Jérôme RICARDOU
CORQUILLEROY	Gérard SPLIMONT (Adjoint)
LOMBREUIL	Eric GODEY
MONTARGIS	Philippe MALET, Charles TERRIER
MORMANT/VERNISSON	Francis MARCOTTE
PANNES	Hélène DE LAPORTE (Adjointe)
PAUCOURT	Muriel PARASKIOVA
ST-MAURICE/FESSARD	Gérard LELIEVRE
SOLTERRE	Jean-Paul BILLAULT
VILLEMANDEUR	François COULON, Bernard FOURNIER
VIMORY	Bernadette ABSOLU

Elu référent «développement durable» de la Commission : Christian BOURILLON

Commission des Affaires Culturelles

VP responsable de la Commission :

Bernadette ABSOLU

Titulaires :

AMILLY	Baudouin ABRAHAM, Lucie PEYRIDIEU (CM)
CEPOY	Marie-Thérèse LELOUP
CHALETTE/LOING	Liliane BERTHELIER, Sema CINAR (CM)
CHEVILLON/HUILLARD	François CHAPILLON
CONFLANS/LOING	Jérôme RICARDOU
CORQUILLEROY	Fabienne LANGRAND
LOMBREUIL	Sylvie SELZER (Adjointe)
MONTARGIS	Jean-René COQUELIN (CM), Viviane JEHANNET
MORMANT/VERNISSON	Edith PLANCHERON (Adjointe)
PANNES	Arlette PROCHASSON
PAUCOURT	Muriel PARASKIOVA
ST-MAURICE/FESSARD	Michelle DARDELET
SOLTERRE	Isabelle POUUMARAT (Adjointe)
VILLEMANDEUR	Brigitte GADAT-KULIGOWSKI, Jean-François DUPORT (Adjoint)
VIMORY	Bernadette ABSOLU

Elu référent «développement durable» de la Commission : Michelle DARDELET

Commission des Affaires Sociales

VP responsable de la Commission :

Franck DEMAUMONT

Titulaires :

AMILLY	Françoise BEDU, Stéphanie DELPHINE (CM)
CEPOY	Marie-Thérèse LELOUP
CHALETTE/LOING	Franck DEMAUMONT, Annette MORAND
CHEVILLON/HUILLARD	François CHAPILLON
CONFLANS/LOING	Jérôme RICARDOU
CORQUILLEROY	Claudine GEORGES-LECOMTE (Adjointe)
LOMBREUIL	Marie-Thérèse SOULAT (Adjointe)
MONTARGIS	Dominique PARE, Cécile DENIS (CM)
MORMANT/VERNISSON	Edith PLANCHERON (Adjointe)
PANNES	Arlette PROCHASSON
PAUCOURT	Muriel PARASKIOVA
ST-MAURICE/FESSARD	Christophe MOINEAU (Adjoint)
SOLTERRE	Isabelle POUUMARAT (Adjointe)
VILLEMANDEUR	Bernard FOURNIER, Jean-Claude LEMAIRE (CM)
VIMORY	Jacqueline COGNET (CM)

Elu référent «développement durable» de la Commission : Jérôme RICARDOU

Commission Transports

VP responsable de la Commission :

Jean-Paul SCHOULEUR

Titulaires :

AMILLY	Michel PECHER (Adjoint), Catherine FEVRIER
CEPOY	Jean-Paul SCHOULEUR
CHALETTE/LOING	Marie-Madeleine HEUGUES, Hiba PRUNEAU (CM)
CHEVILLON/HUILLARD	Christian BOURILLON
CONFLANS/LOING	Robert LETORT
CORQUILLEROY	Gérard SPLIMONT (Adjoint)
LOMBREUIL	Eric GODEY
MONTARGIS	Benoît DIGEON, Bruno NOTTIN
MORMANT/VERNISSON	Vincent DESRUMAUX (Adjoint)
PANNES	Claude THIERRY (Adjoint)
PAUCOURT	Bernard DELAVEAU
ST-MAURICE/FESSARD	Michelle DARDELET
SOLTERRE	Jean-Paul BILLAULT
VILLEMANDEUR	Denise SERRANO, François COULON
VIMORY	Félix FUJUS

Elu référent «développement durable» de la Commission : Denise SERRANO

Annexe 2 : la composition des Commissions permanentes et obligatoires au 31/12/2014 (suite)

LES COMMISSIONS PERMANENTES DE L'AME (SUITE)

Commission Environnement, Développement Durable et Agenda 21

VP responsable de la Commission :

Denise SERRANO

Titulaires :

AMILLY	Jean-Charles LAVIER, Grégory GABORET
CEPOY	Régis GUERIN (Adjoint)
CHALETTE/LOING	Chantal CLEMENT, Espérance PATUREAU (CM)
CHEVILLON/HUILLARD	Christian BOURILLON
CONFLANS/LOING	Jérôme RICARDOU
CORQUILLEROY	Daniel GIL (CM)
LOMBREUIL	Patrice BERNARD
MONTARGIS	Carole BUTOR, Lise GABRIELLE
MORMANT/VERNISSON	Vincent DESRUMAUX (Adjoint)
PANNES	Hélène DE LAPORTE (Adjointe)
PAUCOURT	Guy MOREAU (Adjoint)
ST-MAURICE/FESSARD	Michelle DARDELET
SOLTERRE	Jean-Paul BILLAULT
VILLEMANDEUR	Denise SERRANO, Claude TOURATIER
VIMORY	Jacqueline COGNET (CM)

Elu référent «développement durable» de la Commission : Lise GABRIELLE

Commission des Sports

VP responsable de la Commission :

Frank SUPPLISSON

Titulaires :

AMILLY	Jean-Charles LAVIER, Patrick LECLOU (CM)
CEPOY	Christophe MIREUX (CM)
CHALETTE/LOING	Christophe RAMBAUD, Maher BEN AZZOUC (CM)
CHEVILLON/HUILLARD	Christian BOURILLON
CONFLANS/LOING	Robert LETORT
CORQUILLEROY	Michel GAYTE (Adjoint)
LOMBREUIL	Eric GODEY
MONTARGIS	Frank SUPPLISSON, Dominique DELANDRE (CM)
MORMANT/VERNISSON	Francis MARCOTTE
PANNES	François RIBOT (CM)
PAUCOURT	François SAILLARD (Adjoint)
ST-MAURICE/FESSARD	Gérard LELIEVRE
SOLTERRE	Jean-Claude DECOURT
VILLEMANDEUR	Bernard FOURNIER, Brigitte GADAT-KULIGOWSKI
VIMORY	Félix FUJS

Elu référent «développement durable» de la Commission : Christian BOURILLON

Commission Ruralité

VP responsable de la Commission :

Christian BOURILLON

Titulaires :

AMILLY	Annie GUET, Jean-Claude HEBERT (CM)
CEPOY	Jean-Paul SCHOULEUR
CHALETTE/LOING	Christophe RAMBAUD, Annette MORAND
CHEVILLON/HUILLARD	Christian BOURILLON
CONFLANS/LOING	Robert LETORT
CORQUILLEROY	Fabienne LANGRAND
LOMBREUIL	Patrice BERNARD
MONTARGIS	Dominique PARE, Nathalie RIBEIRO GONCALVES
MORMANT/VERNISSON	Christian CHARPENTIER
PANNES	Claude THIERRY (Adjoint)
PAUCOURT	Bernard DELAVEAU
ST-MAURICE/FESSARD	Gérard LELIEVRE
SOLTERRE	Jean-Paul BILLAULT
VILLEMANDEUR	François COULON, Denise SERRANO
VIMORY	Bernadette ABSOLU

Elu référent «développement durable» de la Commission : Jean-Paul BILLAULT

LES COMMISSIONS OBLIGATOIRES DE L'AME

Commission de Sécurité des établissements recevant du public (ERP)

VP responsable de la Commission :

René BEGUIN

Titulaires :

AMILLY	Michel PECHER (Adjoint)
CEPOY	Thierry BEYER (Adjoint)
CHALETTE/LOING	Musa ÖZTÜRK
CHEVILLON/HUILLARD	Christian BOURILLON
CONFLANS/LOING	Jérôme RICARDOU
CORQUILLEROY	René BEGUIN
LOMBREUIL	Eric GODEY
MONTARGIS	Benoît DIGEON
MORMANT/VERNISSON	Francis MARCOTTE
PANNES	Hélène DE LAPORTE (Adjointe)
PAUCOURT	Bernard DELAVEAU
ST-MAURICE/FESSARD	Christophe MOINEAU (Adjoint)
SOLTERRE	Jean-Paul BILLAULT
VILLEMANDEUR	François COULON
VIMORY	Félix FUJS

Commission Accessibilité des ERP et des personnes handicapées

VP responsable de la Commission :

René BEGUIN

Titulaires :

AMILLY	Michel PECHER (Adjoint)
CEPOY	Thierry BEYER (Adjoint)
CHALETTE/LOING	Musa ÖZTÜRK
CHEVILLON/HUILLARD	Christian BOURILLON
CONFLANS/LOING	Jérôme RICARDOU
CORQUILLEROY	René BEGUIN
LOMBREUIL	Eric GODEY
MONTARGIS	Benoît DIGEON
MORMANT/VERNISSON	Francis MARCOTTE
PANNES	Hélène DE LAPORTE (Adjointe)
PAUCOURT	Bernard DELAVEAU
ST-MAURICE/FESSARD	Christophe MOINEAU (Adjoint)
SOLTERRE	Jean-Paul BILLAULT
VILLEMANDEUR	François COULON
VIMORY	Félix FUJS

Commission d'Evaluation des transferts de charges

Président de la Commission :

VP responsable de la Commission :

Titulaires :

Suppléants :

AMILLY	Guy HAGHEBAERT	Lucien FOURNEL
CEPOY	Régis GUERIN	Christophe MIREUX
CHALETTE/LOING	Laurianne DELAPORTE	Kasim BALABAN
CHEVILLON/HUILLARD	Christian BOURILLON	Jean-Charles RICARDOU
CONFLANS/LOING	Jean-Claude SEGUIN	Jérôme RICARDOU
CORQUILLEROY	Michel GAYTE	René BEGUIN
LOMBREUIL	Eric GODEY	Patrice BERNARD
MONTARGIS	Charles TERRIER	Marie-Claire TICOT
MORMANT/VERNISSON	Christian CHARPENTIER	Vincent DESRUMAUX
PANNES	Dominique LAURENT	Arlette PROCHASSON
PAUCOURT	Guy MOREAU	Ghislaine BENEZIT
ST-MAURICE/FESSARD	Gérard LELIEVRE	Michelle DARDELET
SOLTERRE	Jean-Paul BILLAULT	Jean-Claude DECOURT
VILLEMANDEUR	Denise SERRANO	Catherine BRUNET
VIMORY	Muriel MOREL	Rémi DENOUEVAUX

Délégation de service public - Commission d'ouverture des plis

Président de la Commission : **Jean-Pierre DOOR**

Titulaires :

Suppléants :

Benoît DIGEON	Guy HAGHEBAERT
Eric PEPIN	Jean-Paul SCHOULEUR
Gérard LELIEVRE	Jean-Paul BILLAULT
Dominique LAURENT	Bernard DELAVEAU
Bernadette ABSOLU	Denise SERRANO

Commission Consultative pour les Services Publics Locaux

VP responsable de la Commission : **Eric PEPIN**

Titulaires :

Suppléants :

Benoît DIGEON	Guy HAGHEBAERT
Eric PEPIN	Jean-Paul SCHOULEUR
Gérard LELIEVRE	Jean-Paul BILLAULT
Dominique LAURENT	Bernard DELAVEAU
Bernadette ABSOLU	Denise SERRANO

Commission d'Appel d'Offres

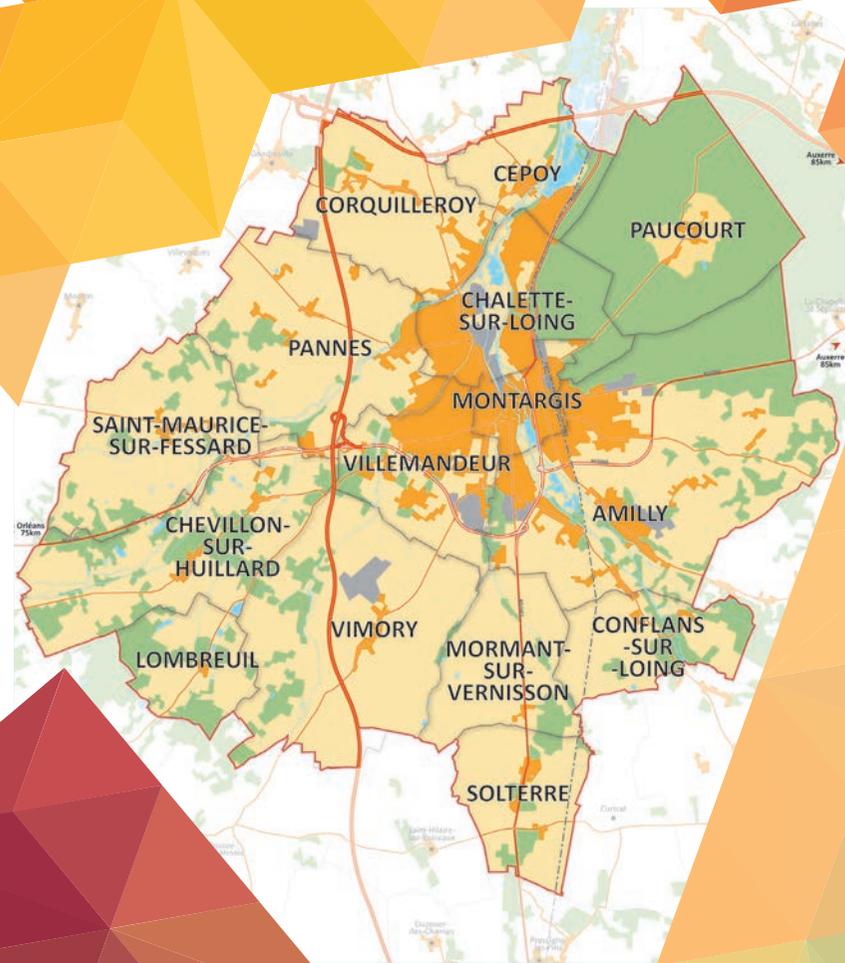
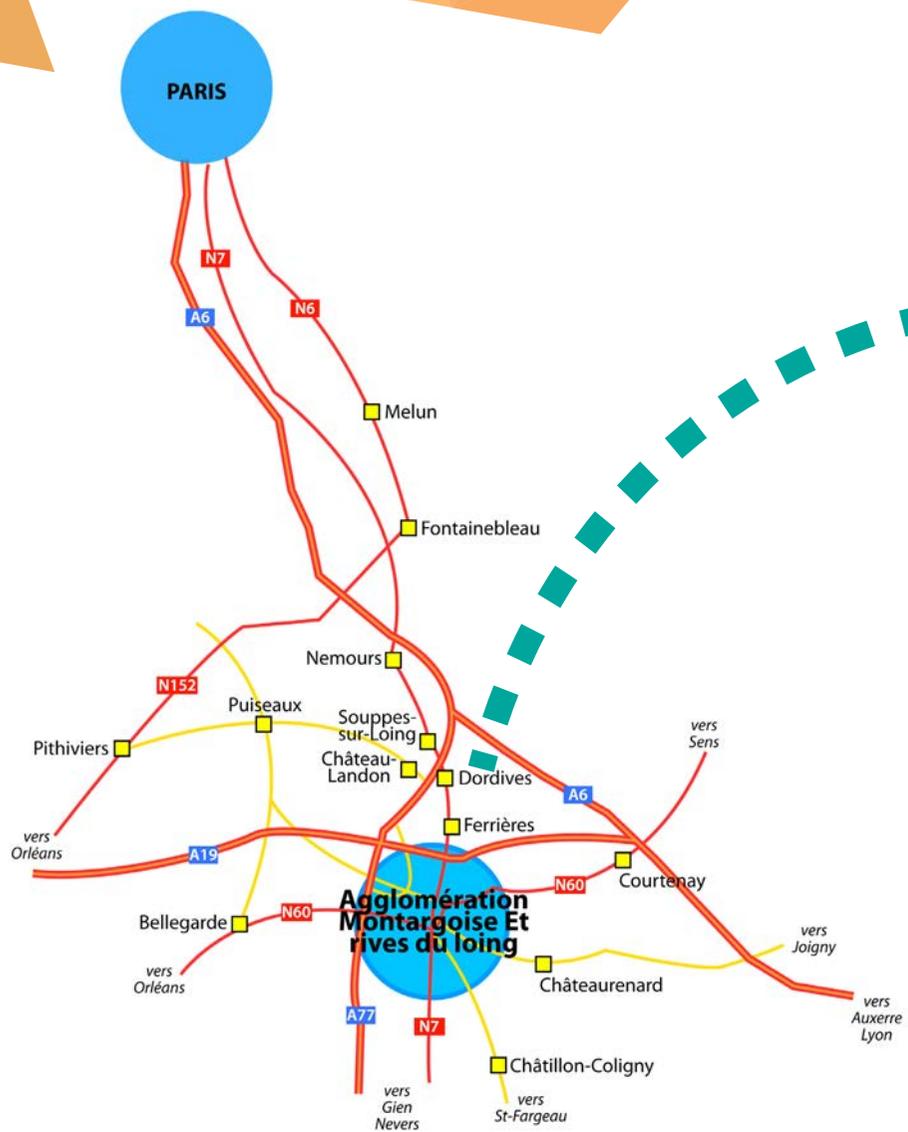
Monsieur le Président de la Communauté ou son représentant :

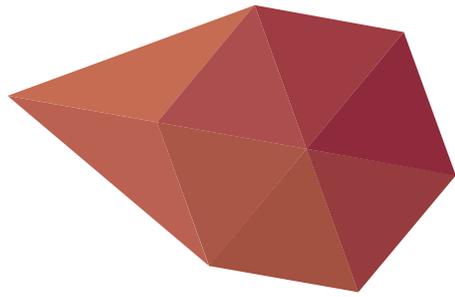
Gérard DUPATY

Titulaires :

Suppléants :

Benoît DIGEON	Guy HAGHEBAERT
Franck DEMAMONT	Robert LETORT
Dominique LAURENT	Gérard LELIEVRE
Bernard DELAVEAU	Jean-Paul BILLAULT
Bernadette ABSOLU	Denise SERRANO





Communauté d'agglomération

1 rue du Faubourg de la Chaussée - BP 317

45203 Montargis cedex

Tél. 02 38 95 02 02 - Fax. 02 38 95 02 29

contact@agglo-montargoise.fr

www.agglo-montargoise.fr

Directeur de la publication : Jérôme Ricardou

Rédaction : Sibylle Durand, Didier Leleu,

Jean-François Pezairé, Jennifer Charles

Conception et réalisation : service communication de l'AME

Papier provenant de sources forestières gérées durablement (PEFC)

ISSN : 1632-8523